



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vuarnens*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :

Jr Le Chef du service de police,

H. Fiaux



Ce volume fait suite à un
volume précédent dont les inscriptions
vont du no 1 de l'année 1876
au no 4 de l'année 1913

Ce que nous certifions conforme
L'officier de l'état civil de l'arrondissement
de Vuarrens.

E. Buffat.
Vuarrens le 23 février 1915



Registre des mariages A.

No 7
Buffat - Eschantz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, André
 Célibataire
 agriculteur
 originaire de Quarrens domicilié à
Quarrenal rière Quarrens né à
Quarrenal le vingt-sept juin
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Edouard-Elie, Buffat et de
Jenny-Lydie née Gonin, tous deux décédés
 à

2. Eschantz, Marie-Emilie
 Célibataire
 ménagère
 originaire de Lailly, (Vaud) et Sigriswyl, (Berne) domiciliée à
Epautheyres rière Essertines née à
Lailly le douze août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Constant, Eschantz, agriculteur et de
Anais née Dupuis, sa femme
 à Epautheyres

Comme témoins :

1. Philippe Dulex
 2. John Buffat

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Essertines le quinze
 à Sigriswyl le seize janvier mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-trois février mil neuf cent-
 quatorze

Pièces déposées :

promesse de mariage
actes de publications de
Quarrens, Lailly, Essertines
et Sigriswyl.

Les époux :

André Buffat
Marie, E. Buffat - Eschantz

Les témoins :

Ph Dulex
John W. Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à Sigriswyl.

Registre des mariages A.

N^o 2
Buffat-Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Fritz-Emile _____
Célibataire, agriculteur _____

originaire de Karrens _____ domicilié à
Karrenzel rière Karrens _____ né à
Karrenzel _____ le vingt-six octobre _____
_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
Jean, Emile Buffat _____ et de
Marie-Elisa née Buffat, sa veuve à Karrenzel. _____
à _____

2. Jaquier, Berthe-Elise _____
Célibataire _____
_____ ménagère _____

originaire de Trahins _____ domiciliée à
au Rontin rière Goumoins-la-Ville _____ née à
au Rontin _____ le cinq juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Jean-Marc, Jaquier, décédé _____ et de
Adèle, Beot, née Vauthey, sa veuve _____
au Rontin, rière Goumoins-la-Ville. _____

Comme témoins :

1. Simé Jaquier, agriculteur, au Rontin rière Goumoins-la-Ville
2. Paul Buffat, agriculteur, à Karrenzel

Les publications ont eu lieu à Karrens le vingt, à Goumoins-
la-Ville et Trahins le vingt-un février mil neuf
cent-quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Karrens _____ le 17 sept mars mil neuf
cent-quatorze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés; actes de promesse
de mariage et actes de
publication de mariage, Kar-
rens, Trahins et Goumoins-
la-Ville.

Les époux :

Emile Buffat
Elise Buffat Jaquier

Les témoins :

Simé Jaquier
Paul Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Echallens et Dormeloye

Registre des mariages A.

N^o 3
Chaillet et Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Constant-Louis, célibataire,
agriculteuroriginaire de Gourmoëns-la-Ville domicilié à
Vuarrens né àChallens le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils deLouis Chaillet, agriculteur et de
Josephine Adélaïde née Deléverant, sa femme
à Vuarrens2. Laurent Henriette,
célibataire, ménagèreoriginaire de Fey domiciliée à
Vuarrens née àBiolet-Dijulaz le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille deLaurent François-Louis agriculteur, à Vuarrens et de
Félicie née Cossy, sa femme, décédée

à

Comme témoins :

1. Emile Laurent, agriculteur, à Vuarrens
2. Lina Chaillet, ménagère à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens, sept, à Gourmoëns-
la-Ville et Fey, le huit mai, mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vuarrens, le (22 mai) vingt-deux mai
mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés,
actes de publications de maria-
ge de Vuarrens, Gourmoëns-la-Ville
et Fey.Promesse de mariage
Déclaration de consentement
en faveur de l'épouseCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Gourmoëns-la-Ville
et de Fey.

Les époux :

Louis Chaillet
Henriette Chaillet Laurent

Les témoins :

Emile Laurent
Lina Chaillet

L'officier de l'état civil :

L. Buffat.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4
 Perret - Beney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Louis
 célibataire,
 maître cordonnier
 originaire de Villars-Ciercelin domicilié à
Tailly né à
Chavannes-le-Chêne le quatorze décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Elise Perret, ménagère à Chavannes-le-Chêne et de

2. Beney Ruth-Valérie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Valeyres St Ursins domiciliée à
Valeyres St Ursins née à
Valeyres St Ursins le vingt-neuf avril
 mil huit cent quarante-quatre fille de
Jean Beney agriculteur et de
Jenny née Henry sa femme
 à Valeyres St Ursins

Comme témoins :

1. Elise Morinier, ménagère à Vuarrens
2. Rachel Jaccard, ménagère à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Tailly le trois mai, à Villars-Ciercelin le cinq mai et à Valeyres St Ursins le six mai mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le cinq juin, mil neuf cent
 -quatorze

Pièces déposées :

extraits de naissances des
 fiancés, actes de publications
 de Tailly, Villars-Ciercelin et
Valeyres St Ursins et acte de
 promesse de mariage des
 fiancés

Les époux :

Perret Louis
Ruth V. Perret Beney
Rachel Jaccard

Les témoins :

Elise Morinier
Rachel Jaccard

L'officier de l'état civil :

G. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Poliez-le-Grand et de
Ursins

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5
Gonin-Schneberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin, Alfred
Célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
La Kobellaz nière Essertines né à
La Kobellaz le vingt-neuf juillet
mil huit cent huitante-un fils de
Auguste Gonin, agriculteur et de
Anna née Ramsleyer, sa femme
à La Kobellaz

2. Schneberger, Rosa
Célibataire
ménagère
originaire de Niederörsy, (ct. Kerne) domiciliée à
Bollodingen née à
Bollodingen le deux juin
mil huit cent nonante-quatre fille de
Albert Schneberger, agriculteur et de
Louise née Thüchiger, sa femme
à Bollodingen

Comme témoins :

- 1. André Buffat, agriculteur à Vuarrens
- 2. Lucien Gonin, agriculteur à Vuarrens.

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-six mai et à
Herrzogenbuchsee le vingt-sept mai, mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vuarrens le trois juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
extraits de naissances des fiancés
actes de publications de Essertines
et Herrzogenbuchsee, Promesse de
marriage et autorisation des parents
en faveur de l'épouse

Les époux :
Alfred Gonin
Rosa Gonin-Schneberger

Les témoins :
André Buffat
Lucien Gonin

L'officier de l'état civil :
E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Herrzogenbuchsee

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6

Grin-Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Louis, célibataire
agriculteuroriginaire de Gressy et Belmont / Yverdon domicilié à
Epautheyres rière Essertines né à
Gressy le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fils deLouis Grin et deJulie Nancy née Martin
à Epautheyres2. Auberson Julia, célibataire
ménagèreoriginaire de Essertines domiciliée à
Epautheyres rière Essertines née à
Epautheyres le quatorze mai
mil huit cent huitante-sept fille deAuberson, Alfred et deLéonie née Auberson, Décédés
à _____

Comme témoins :

1. Elise Monnier, à Yverdon
2. Mélanie Junod à LausanneLes publications ont eu lieu à Essertines le trois août, à
Gressy et Belmont le quatre août mil neuf cent
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon le douze septembre, mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage.
Certificat de Publication de
Gressy, Belmont et Essertines.

Les époux :

Grin Louis
Grin Julia Auberson

Les témoins :

Elise Monnier
Mme Junod

L'officier de l'état civil :

V. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Belmont.

Registre des mariages A.

N^o 7
Thonney v.
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Héli,
célibataire, agriculteur

originaire de Vulliens domicilié à
Vuarrens né à

Vuarrengel rive Vuarrens le treize juin

mil huit cent quarante-trois fils de
Thonney Auguste-Frédéric, à Vuarrens et de
Marie née Buffat, décédée

à
2. Dupuis, Adèle
célibataire
Couturière

originaire de Lenthériaz domiciliée à
Champ de Vaud, rive Lenthériaz née à

Champ de Vaud le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
feu Eugène Dupuis et de
Lina née Chatelan, sa veuve
au Champ de Vaud

Comme témoins :

- 1. Alfred Piot, à Vuarrens
- 2. Lina Piot, à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le onze, à Vulliens et
Lenthériaz le douze novembre, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le vingt-huit novembre
mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée.
Promesse de mariage des époux et
Actes de publication, de Vuarrens,
Vulliens et Lenthériaz.

Les époux :

Héli Thonney
Adèle Thonney Dupuis

Les témoins :

Alfred Piot
Lina Piot

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 26. XII 1914
L. Buffat
C. Minville

Registre des mariages A.

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 7 à la page 7, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914.

originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à
sont conformes. né à

le Ce que nous certifions
mil cent l'officier de l'état civil fils de
E. Buffet. et de



2. Un double a été remis le 5 janvier 1914 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de la loi du 25 février 1910

originaire de Yverrens le 5 janvier 1915 domiciliée à

le l'officier de l'état civil née à
E. Buffet.



à
Comme témoins :

- 1. _____
- 2. _____

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 2

Laurent et
Vulliamoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Emile, célibataire
agriculteur

originaire de Fey domicilié à
Yverrens né à
Savigny le douze septembre

mil huit cent huitante-un fils de
2. François Louis, Laurent, agriculteur à Yverrens et de
Félicie née Cobby, décédée

2. Vulliamoz, Nancy
célibataire
ménagère

originaire de Orzens domiciliée à
Orzens née à
Orzens le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Louis Vulliamoz, agriculteur et de
Jenny née Aberdon, décédée

Comme témoins :

1. Henriette Chaillet à Yverrens
2. Albert Vulliamoz à Orzens

Les publications ont eu lieu à Fey le 19, à Yverrens le 18 et à
Orzens le 20 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le six-sept avril mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
actes de Publication de mariage
de Yverrens, Fey et Orzens
extraits de naissance des époux.

Les époux :

Emile Laurent
Nancy Laurent

Les témoins :

Henriette Chaillet
Albert Vulliamoz

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Fey et Orzens

Registre des mariages A.

N^o 3
Chuard en Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard Charles-Gérard
célibataire, sellier

originaire de Avenches domicilié à
Vuarrens né à
Avenches le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Gérard Chuard et de
Anna Valentine Melanie née Poteires, les deux
décédés

2. Ferrin Marguerite
célibataire

ménagère
originaire de Layerne domiciliée à
Layerne née à
Layerne le six-sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jules Ferrin, ouvrier à la Condenserie à Layerne et de
Marguerite Louise née Baillet, décédée.

Comme témoins :
1. Constant Buffat,
2. Alfred Barbey, les deux à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le 12, à Avenches et
Layerne le 14 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vuarrens, le vingt-neuf avril, mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :
leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
actes de publication de mariage
de Vuarrens, Avenches, et Layerne.

Les époux :
Chuard Gérard
Chuard Marguerite

Les témoins :
Constant Buffat
Alfred Barbey

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Avenches et Layerne

L'officier de l'état civil :
C. Buffat.

Registre des mariages A.

N^o 4
Ducrot vs. Verly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Paul-Albert
 célibataire, agriculteur

originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le vingt-mars

mil huit cent huitante-quatre fils de
Amida Ducrot, agriculteur à Essertines et de
Lucie née Gorin, d'Essertines

à
 2. Verly, Fanny-Augustine
 célibataire, ménagère

originaire de Corcelles St Charvornay domiciliée à
Corcelles née à
Corcelles le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Verly, Juste-Louis, agriculteur et de
Elise Fanny née Magrin, sa femme
 à Corcelles St Charvornay

Comme témoins :

1. Elise Monnier,
 2. Clemence Auberson, les deux à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Essertines le 1 et à Corcelles
St Charvornay le 3 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le dix mai, mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
promesse de mariage et
actes de publication

Les époux :

Ducrot Albert
Fanny Augustine Ducrot

Les témoins :

Elise Monnier
Clemence Auberson

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Charvornay

Registre des mariages A.

N^o 5
Blanc-Gentizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles-Louis
célibataire, instituteur

originaire de Lausanne domicilié à
Yverrens né à
Lausanne le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Charles-Louis Blanc, employé de banque et de
Jeanne-Elvise née Bolomey, sa femme
à Lausanne

2. Gentizon, Alice
célibataire institutrice

originaire de Constantine domiciliée à
Chavannes-le-Bogis née à
Lausanne le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Félix Gentizon, employé de banque et de
Elisa née Mayor, sa femme
à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Charles Louis Blanc, à Lausanne
- 2. Félix Gentizon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverrens le 28, à Lausanne le 30,
à Constantine et Chavannes-le-Bogis le 30 septembre
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le quinze octobre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

- 1) extraits de naissance des époux
- 2) promesse de mariage
- 3) actes de publication de mariage

Les époux :

C. Blanc
Alice Blanc Gentizon

Les témoins :

C. Blanc
Gentizon

L'officier de l'état civil :

C. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lausanne, Montmagny et
Grand.

Registre des mariages A.

N^o 6
Buffat - Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat John-Edouard
 veuf de Dupuis, Anaïs-Elise
 agriculteur
 originaire de Warrens domicilié à
Warrengel rière Warrens né à
Warrengel (Warrens) le vingt-sept février
 mil huit cent huitante-trois fils de
Buffat Edouard-Elie et de
Jenny-Lydie née Gonin, les deux décédés
 à _____

2. Auberson Amélie
 célibataire
 institutrice
 originaire de Essertines domiciliée à
Epautheyres rière Essertines née à
Nonfoux, (Essertines) le sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Auberson Alexis-Jean, agriculteur et de
Marie Anna née Schneider, sa femme
 à Essertines

Comme témoins :

1. André Buffat à Warrens
2. Bertha Gerber, à Warrens

Les publications ont eu lieu à Warrens et Essertines le
5 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Warrens, le vingt octobre, mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

extrait de naissance de l'épouse
promesse de mariage
actes de publication de mariage

Les époux :

John Ed. Buffat
Amélie Buffat-Auberson

Les témoins :

André Buffat
Bertha Gerber.

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Registre des mariages A.

No 7
Chaillet et
Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Aimé-Jean
célibataire, agriculteur

originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Vuarrens né à
Vuarrens le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis Chaillet agriculteur et de
Josephine Adélaïde née Delévant, les deux
à Vuarrens

2. Boray, Marie
célibataire, ménagère

originaire de Ursins et Chanéaz domiciliée à
Vuarrens née à

Vuarrengel rière Vuarrens le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Fritz-Emile Boray, agriculteur, à Vuarrens et de
Susette Lionie née Marnard, sa femme, décédée
à

Comme témoins :

- 1. Louis Boray
- 2. Henriette Chaillet } les deux à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le 7, à Ursins et Goumoëns-la-Ville le 8 et à Chanéaz le 9 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le six novembre, mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1) extraits de naissance des époux
- 2) promesse de mariage
- 3) actes de publication de mariage

Les époux :

Aimé Chaillet.
Marie Chaillet

Les témoins :

Louis Boray
Henriette Chaillet

L'officier de l'état civil :

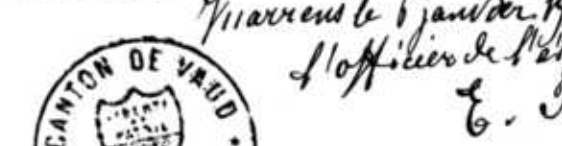
E. Buffat.

Vu le 14.I. 1916
L. Signe
Chaillet

Le numéro 7 à la page 15 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles qui précèdent ont été déposés le 31 décembre 1915.



Un double a été remis le 6 janvier 1916 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de la loi du 25 février 1910.



Communiqué aux officiers de l'état civil de Schallens, Ursins et Donneloye
L'officier de l'état civil
E. Buffat.

Registre des mariages A.

No 1
Bréchon et Bros.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bréchon, Alfred,
célibataire, agriculteur

originaire de Ursins domicilié à
Schallens né à
Ursins le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Constant, Bréchon, agriculteur à Ursins et de
Lina née Liot, sa femme décédée.

2. Bros, Rose-Hélène
célibataire, ménagère

originaire de Yverrens et Lausanne domiciliée à
Yverrens née à
Yverrens le vingt-trois février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Constant Brot, agriculteur et de
Hélène née Chonney, sa femme
à Yverrens

Comme témoins :

- 1. Constant Brot, agriculteur, Yverrens
- 2. Hélène Brot, ménagère "

Les publications ont eu lieu à Ursins, Schallens, Yverrens et Lausanne
le premier février mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le dix-sept février, mil-neuf cent
seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Schallens pour célébrer le
mariage à Yverrens

Les époux :

Alfred Bréchon
Rose-Hélène Bréchon Brot

Les témoins :

C. Brot
Hélène Brot

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Ursins, Schallens et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 2

Thierry et
Jaquière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thierry Paul

veuf de Girardet Berthe, des le dix-neuf mars, mil neuf cent quinze, agriculteur

originaire de Vuarrens domicilié à Vuarrens né à Vuarrens

le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-six fils de

Jules Thierry et deHenriette née Buffy, les deux décédés2. Jaquière, Denise-Louise

célébataire, sans profession

originaire de Démoret, Moudon et Brenles domiciliée à Démoret née à Démoret

le vingt février mil huit cent septante-deux fille de

Jean-Eli Jaquière, décédé et deJulie née Jaquière, sa veuve à Démoret

Comme témoins :

1. Eugène Thomey, agriculteur à Vuarrens2. Suzanne Jaquière, à DémoretLes publications ont eu lieu à Vuarrens le vingt-neuf, à Moudon le trente-un janvier et à Démoret et Brenles le premier février mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le dix-sept février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. extrait de naissance de l'épouse2. promesse de mariage3. actes de publications de Vuarrens, Moudon, Démoret et Brenles.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Domeloye, Moudon et Lucerd.

Les époux :

Paul Thierry.Denise Louise Thierry Jaquière

Les témoins :

Eugène ThomeySuzanne Jaquière

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Registre des mariages A.

No 3

Eschantz et Bettens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschantz, Paul. Constant, célibataire
agriculteur

originaire de Lailly (Vaud) et Sigriswyl (Berne) domicilié à
Epaultheyres rière Essertines né à
Epaultheyres le six-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Constant Eschantz, agriculteur et de
Anais née Dupuis sa femme
à Epaultheyres.

2. Bettens Blanche-Marie
célibataire
sans profession

originaire de Chavannes-le-Veyron domiciliée à
Chavannes-le-Veyron née à
Chavannes-le-Veyron le vingt-un juillet
mil huit cent nonante-trois fille de
William Bettens, agriculteur et de
Bertha Julie née Zimmermann,
à Chavannes-le-Veyron

Comme témoins :

1. Louis Eschantz, employé de banque, actuellement à Epaultheyres
2. Julie Dupuis, garde-malade à Essertines

Les publications ont eu lieu à Lailly et Essertines-le-douze, à
Sigriswyl le treize et à Chavannes-le-Veyron le quatorze
avril, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le onze mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. extraits de naissance des fiancés
2. promesse de mariage
3. actes de publication, de Lailly, Essertines, Sigriswyl et Chavannes-le-Veyron.

Les époux :

Paul Eschantz
Blanche M. Eschantz née Bettens

Les témoins :

L. Eschantz
Julie Dupuis

L'officier de l'état civil :

C. Buffat.

Par décision du 27 mai 1916
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud, a
ordonné la rectification de
l'acte ci-contre, en ce sens
que le nom patronymique
Eschantz, soit orthographié
"Eschantz"

Vuarrens, le 15 juin 1916
l'off. de l'état civil :
C. Buffat



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 4

Dozat u. Gander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dozat Eugène
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvarrens domicilié à
Yvarrens né à
Yvarrens le huit août
mil huit cent huitante quatre fils de
Auguste Dozat, à Yvarrens et de
Hélène née Cousin, sa femme, décédée
 à _____

2. Gander Rose-Julie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gessenay, (Berne) domiciliée à
Bonvillars, (Vaud) née à
Bonvillars le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jules-François Gander, agriculteur et de
Caroline Boray, sa femme
 à Bonvillars

Comme témoins :

1. Elise Monnier, ménagère à Yvarrens
2. Erachsel Eugène, conducteur d'autos à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yvarrens le douze, à Bonvillars et Gessenay le treize avril, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens, le vingt-mai, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1) extraits de naissance des époux
- 2) promesse de mariage
- 3) actes de publications de mariage de Yvarrens, Gessenay et Bonvillars

Les époux :

Eugène Dozat
Rose Julie Dozat née
Gander

Les témoins :

Elise Monnier
Erachsel Eugène

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bonvillars et de Gessenay.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 5
Gonin et Mèrillan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Jean
célibataire
Jardinier
originaire de Essertines domicilié à
Crêt, vers St-Légier né à
Essertines le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Emile Gonin, agriculteur à Essertines et de
Elisa, née Auberson, décédée
à

2. Mèrillan, Blanche-Cécile
célibataire
cuisinière
originaire de Terrefitte, (Berne) domiciliée à
Yverdon née à
Délemont le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Charles-Auguste Mèrillat, employé à Malleray et de
Berthe-Alvine née Lécant, décédée
à

Comme témoins :
1. Lina Redard, lingère à Grandson
2. Ernest Gonin, agriculteur à Essertines
Les publications ont eu lieu à St-Légier, Moutier et Yverdon
le vingt-six et à Essertines le vingt-sept mai, mil
neuf cent-seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Quarrens le quinze juin
mil neuf cent seize

Pièces déposées :
1) Certificat de publication

Communiqué aux officiers de l'état civil de Yverdon, St-Légier et Moutier

Les époux :
Jean Gonin
Blanche Cécile Gonin
Mèrillat

Les témoins :
Lina Redard
Ernest Gonin

L'officier de l'état civil :
E. Buffat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 6
Favre-Miéville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, John-Albert
 célibataire,
 instituteur
 originaire de Provence domicilié à
Essertines né à
Provence le vingt-un janvier
 mil huit cent nonante fils de
Louis-Jules, Favre, maréchal et de
Emma née Favre, les deux à Provence
 à _____

2. Miéville, Julia
 célibataire
 sans profession
 originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Essertines le neuf janvier
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Gustave Miéville, préfet et de
Alice née Litton sa femme, à Essertines
 à _____

Comme témoins :

1. Octave Villard, agriculteur à Essertines
2. Yvina Miéville, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-sept et à
Provence le vingt-huit septembre, mil neuf cent-
 seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le dix-huit octobre, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
promesse de mariage
certificats de Publication de
Essertines et Provence

Les époux :

Albert Favre
Julia Favre Miéville

Les témoins :

Octave Villard
Yvina Miéville

L'officier de l'état civil :

S. Buffard

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à Provence

Registre des mariages A.

No 7

Chonney c.
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chonney, Eugèneveuf de Simée née Buffat, de le quinze juin, mil neuf cent quatorze, agriculteuroriginaire de Vulliens domicilié àWarrengel rière Warrens né àWarrengel le dix-neuf septembre

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Jean Chonney et deFanchette Marie née Favre, tous deux décédés

à

2. Jaquier, Susanne Rosine

célibataire

ménagère

originaire de Démoret, Trahins, Moudon et Brenles domiciliée àDémoret née àDémoret le neuf juillet

mil huit cent septante-trois fille de

Emile Jaquier, décédé et deConstance née Culvay, sa veuve à Démoret

à

Comme témoins :

1. Paul Chierry, agriculteur à Warrens2. Louise Chierry, ménagère à WarrensLes publications ont eu lieu à Warrens le dix-sept, Brenles Moudon le dix-neuf, et à Vulliens, Démoret, Trahins le vingt, octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Warrens, le deux novembre, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
1. Promesse de mariage
Certificats de Publication de mariage de, Warrens, Brenles Moudon, Vulliens, Démoret et Trahins

Les époux :

Eug Chonney
Susanne Chonney Jaquier

Les témoins :

Paul Chierry-Jaquier
Louise Chierry-Jaquier

L'officier de l'état civil :

Eug. Buffat.Communiqué aux officiers de l'état civil de Dorneloge, Lucens, Moudon et Mézières

Registre des mariages A.

N^o 8
Curchod et Crettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Constant
célibataire, agriculteur

originaire de Dommarin domicilié à
Lailly né à
Vufflens-la-Ville le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Allysse Curchod, décédé et de
Rosine née Cruchet, sa veuve
à Lailly

2. Crettaz, Marie-Julienne
célibataire, sans profession

originaire de Isèrables, (Valais) domiciliée à
Lailly née à
Isèrables le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean-Bernard, Crettaz et de
Marie Josette née Crettenard, tous deux décédés
à _____

Comme témoins :

- 1. Henri Monnier, cafetier à Vuarrens
- 2. Elise Monnier, " "

Les publications ont eu lieu à Lailly le dix, à Dommarin
et Isèrables le onze novembre, mil neuf cent-
seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le trente novembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
promesse de mariage et
actes de publication de maria-
ge de Lailly, Dommarin et
Isèrables.

Les époux :

Curchod Constant
Marie-Julienne Curchod

Les témoins :

Elise Monnier,
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

L. Buffat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Poliez-le-Grand et de
Isèrables

Registre des mariages A.

No 9
Brot et Barrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot Oscar
célibataire, agriculteur
originaire de Vuarrens et de Gausanne domicilié à Vuarrens né à Vuarrens le premier août mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Constant Brot, agriculteur et de Hélène née Thoreney, sa femme à Vuarrens

2. Barrand Ida, ce
célibataire
ménagère
originaire de Essertines domiciliée à Noufoux née à Noufoux le deux août mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Barrand Fidéli, agriculteur et de Cécile Jenny née Vaucher, sa femme à Noufoux

Comme témoins :

- 1. Fidéli Barrand, agriculteur à Noufoux
- 2. Constant Brot, agriculteur à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens et, Essertines le seize et à Gausanne le seize décembre, mil neuf cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vuarrens le tronte décembre, mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Promesse de mariage
actes de publication de Vuarrens
Gausanne et Essertines

Les époux :

Brot Oscar
Brot Ida Barrand.

Les témoins :

Fidéli Barrand
C. Brot

L'officier de l'état civil :

C. Buffat

*Vo de 25.1.1917
L. Dujon
G. Minally*

Le numéro 9, à la page 24, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916, Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Vuarrens le 30 décembre 1916
L'officier de l'état civil
C. Buffat.



Un double a été remis le 4 janvier 1917, à l'autorité cantonale, en vertu de l'article 14 de la loi du 25 février 1910.
Vuarrens le 4 janvier 1917
L'officier de l'état civil
C. Buffat.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1 Menétray et Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray Agénor - Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Loliez-le-Grand domicilié à
Lailly né à
Lailly le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Héli Menétray, agriculteur et de
Julie née Lerrin, sa femme
à Lailly

2. Gonet Julie
célibataire
ménagère
originaire de Yvarrens domiciliée à
Lailly née à
Lailly le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Edouard Gonet, agriculteur et de
Jenny née L'éclair, sa femme
à Lailly

Comme témoins :

- 1. Alfred Menétray, à Château-d'Œx
- 2. Edouard Gonet, agriculteur à Lailly.

Les publications ont eu lieu à Yvarrens, Lailly le trois, et à Loliez-le-Grand, le quatre janvier, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens, le dix-neuf janvier, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Promesse de mariage et actes de publication, de Yvarrens, Lailly et Loliez-le-Grand

Les époux :

Ag. Menétray Gont
Julie Menétray

Les témoins :

Alfred Menétray
E. Gonet

L'officier de l'état civil :

E. Buffet

Communiqué à l'officier de l'état civil à Loliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N° 2

Auberson et
Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Jean
célibataire, agriculteur

originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Nonpouxrière Essertines le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jean Alexis, Auberson, agriculteur et de
Marie Anna née Schneider, sa femme
à Essertines

2. Gonin Elisa
célibataire

Sage-femme
originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Essertines le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean Gonin, agriculteur et de
Erودية née Gonin, sa femme
à Essertines

Comme témoins :

1. John Buffat } agriculteur
2. Amélie Buffat } tous deux à Warrens

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-un
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Warrens, le cing mai mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

une promesse de mariage
acte de publication de Essertines

Les époux :

Jean Auberson
Elisa Auberson-Gonin

Les témoins :

John Buffat
Amélie Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 3
Goy c. Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Georges-Auguste célibataire, laitier

originaire de Vaulion domicilié à

Nyon né à

Goy le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Louis-Elisier Goy, décédé et de

Marie-Amélie née Martinet, à Nyon

à

2. Laurent, Anaïs

célibataire

sans profession

originaire de Fey domiciliée à

Warrengel rière Warrens née à

Warrens le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis Laurent, agriculteur à Warrens et de

Marie Emma née Buffat, décédée

à

Comme témoins :

1. H. Martinet, cafetier à Uubonne

2. Constant Karbel, agriculteur à Warrens

Les publications ont eu lieu à Nyon, le quatre, à Vaulion, à Fey et à Warrens le cinq septembre, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Warrens, le vingt-cinq septembre, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage à Warrens.

Les époux :

Georges Goy
Anaïs Goy Laurent

Les témoins :

H. Martinet
Constant Karbel

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Vaulion, Nyon et Fey.

Registre des mariages A.

No 4
Schierz, Friedrich. Emil
c. Goy, Marie-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schierz, Friedrich. Emil
célibataire
employé de commerce
originaire de Bâle-Ville domicilié à
Nyon né à
Bâle le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Julius Emil Schierz, machiniste et de
Marianna née Greiter
à Bâle

2. Goy, Marie-Louise
célibataire,
sans profession
originaire de Yaulion domiciliée à
Nyon née à
Croy le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles Louis Olivier, Goy, décédé et de
Marie Amélie née Martinet à Nyon
à

Comme témoins :

- 1. H. Martinet, cafetier à Clubonne
- 2. Georges Goy, tailleur à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Bâle et à Yaulion
le cinq septembre, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le vingt-cinq septembre, mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le
mariage à Yverrens.

Les époux :

Emile Schierz Goy
Louise Schierz Goy

Les témoins :

H. Martinet
Georges Goy

L'officier de l'état civil :

Guo. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Bâle-Ville, Nyon et
Yaulion.

Registre des mariages A.

N^o 5
Piot et Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot, Jules-Louis, célibataire
Lailly

originaire de Lailly domicilié à
Quarrenal rière Quarrens né à
rière Quarrens (le Jébeaux) le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean Piot, agriculteur et de
Eugénie Saline née Brot, sa femme
à Quarrens

2. Gonet Elisa
célibataire
ménagère

originaire de Quarrens domiciliée à
Quarrenal rière Quarrens née à
Quarrenal le trois février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Gonet Elie, agriculteur et de
Elisa née Hostetter, sa femme
à Quarrens

Comme témoins :

- 1. Auguste Gonet, agriculteur à Quarrens
- 2. Marquerite Brot, à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Lailly le deux
octobre, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le dix-huit octobre, mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Toutes les pièces en main de
l'officier de l'état civil

Les époux :

Jules Piot
Elisa Piot-Gonet

Les témoins :

Aug. Gonet
Marquerite Brot

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 6
Gonin et Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Robert Gonin, agriculteur à Essertines et de
Marie-Augustine Emma née Morier, sa femme, décédée
à _____

2. Vallon, Berthe Aline
célibataire
couturière
originaire de Molondin domiciliée à
Orzens née à
Orzens le vingt-six novembre
mil huit cent quarante-trois fille de
Jean François Vallon, marbrier à Yverdon et de
Alice née Wagnière, sa femme
à Lausanne

Comme témoins :

- 1. William Gonin, agriculteur à Essertines
- 2. Marie Gonin, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le neuf, à Molondin
le onze, et à Orzens le onze octobre, mil neuf cent
dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Marrent le vingt-sept octobre, mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Toutes les pièces en main de
l'officier de l'état civil

Les époux :

Gonin Louis
Gonin Berthe Aline née
Vallon

Les témoins :

William Gonin
Marie Gonin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Vu le 7. 1. 1917.
Le D. J. G.
S. Micheli

Le numéro 6 à la page 30 est
celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1917.
Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions
Marrent le 31 décembre 1917.
L'officier de l'état civil
E. Buffat



Un double a été remis le 9 janvier
1918 à l'autorité cantonale en vertu
de l'article 14 de la loi du 25 février
1910. Marrent le 9 janvier 1918
L'officier de l'état civil
E. Buffat



Imp. J. G. Micheli, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 1

Grin et Guignet

Par jugement du Tribunal
du canton de Genève, rendu en
date du ~~26 avril 1924~~ 14 février
1924, déclaré définitif et exécutoire
le 26 avril 1924, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous
par le divorce. Le Tribunal a
fixé à un an le délai pendant
lequel Mme Grin ne pourra
contracter un nouveau mariage.
Marrons 19 mai 1924.



Off. de l'état civil
E. Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin Louis, célibataire
garçon de magasin

originaire de Belmont & Yverdon domicilié à
la Robellaz rière Essertines né à
Belmont le vingt-cinq mars

mil huit cent nonante quatre fils de
Constant, Francois, Emmanuel, Grin, agriculteur et de
Marie Louise née Vernez sa femme
à la Robellaz

2. Guignet Nelly Marie
célibataire
cuisinière

originaire de Essertes Vaud domiciliée à
Borex sur Nyon née à
Sigrey le premier février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Auguste Guignet, employé aux C. F. F. et de
Louise Julia née Secoultre, sa femme
à la Robellaz

Comme témoins :

1. Mois Grin, agriculteur à Valprey & Ursins
2. Daniel Rochat, agriculteur au Vilaret rière Belmont

Les publications ont eu lieu à Essertines le dix, Belmont le onze
et Essertes et Borex le douze janvier, mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Marrons, le vingt-six janvier, mil neuf
cent dix-huit

Pièces déposées :

Toutes les pièces en main de
l'officier de l'état civil :
1) extraits de naissance des époux
2) autorisation de Guignet Nelly Marie
3) promesse de mariage
4) certificats de publication de Essertines
Belmont, Essertes et Borex

Les époux :

Louis Grin
Nelly Marie Grin Guignet

Les témoins :

Mois Grin
Daniel Rochat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Belmont, Iron-la-Ville et de
Gingins

Registre des mariages A.

N° 2

Dépierraz et
Guillet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépierraz Charles-Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Abbens

domicilié à

Lailly

né à

Moudon

le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Henri Dépierraz, décédé

et de

Elise, née Roux, sa veuve, àà Lailly2. Guillet Marguerite-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Chêne-Laguier

domiciliée à

Grandson

née à

Charannes-le-Chêne le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Lucien Guillet, agriculteur à Chêne-Laguier

et de

Louise, née Gottraux, sa femme décédée

à

Comme témoins :

1. Georges Deriaz, agriculteur à Lailly2. Lina Deriaz, couturière à LaillyLes publications ont eu lieu à Lailly le quatre, à Abbens, Grandson
le cinq et Chêne-Laguier le six janvier, mil neuf cent
six-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le vingt-six janvier

mil neuf cent six-huit.

Pièces déposées :

- 1) extract de naissance des époux
- 2) promesse de mariage
- 3) actes de publication de Lailly
Abbens, Chêne-Laguier et Grandson

Les époux :

Eugène Dépierraz
Marguerite Louise Dépierraz
Guillet

Les témoins :

Georges Deriaz
Lina Deriaz

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kölliker Alfred
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chalvil (Diérich) domicilié à
Yvarens, (Vaud) né à
Yvarengel rière Yvarens le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Kölliker, Jean. Albert et de
Sylvie née Jaccoud, sa femme, les deux décédés
 à _____

2. Deluche Anna
 célibataire
 négociante
 originaire de Carrouge près Mézières domiciliée à
Oulens près Echallens née à
Oulens le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Eugène Deluche, décédé et de
Françoise Louise née Clavel, sa veuve à Oulens
 à _____

Comme témoins :

1. Kölliker Charles, agriculteur à Yvarens
2. Kölliker Julie, ménagère à Yvarens

Les publications ont eu lieu à Yvarens le vingt-neuf, à Chalvil,
Carrouge et Oulens le trente janvier, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarens le seize février, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

l'extrait de naissance de l'épouse
l'annonce de mariage
actes de publication de Yvarens,
Chalvil, Carrouge et Oulens

Les époux :

Kölliker Alfred
Kölliker Anna dite Alice
née Deluche

Les témoins :

Kölliker Charles
Kölliker Julie

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Chalvil, Mézières et
Echallens

N^o 3
Kölliker et
Deluche

Registre des mariages A.

N^o 4
Cardy et Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardy Louis
 célibataire, agriculteur

originaire de Yverrens domicilié à
Yverrens né à
Grissier le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Cardy Juste, agriculteur et de

Louise Rosalie née Vivian, sa femme
 à Yverrens

2. Thomas Berthe Louise
 célibataire

couturière
 originaire de Fey domiciliée à
Fey née à

Fey le dix-huit juillet
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François Thomas, agriculteur à Fey et de

Marie Louise Julie née Currian, sa femme décédée
 à _____

Comme témoins :

1. Alfred Buffat agriculteur Yverrens

2. Thomas Louis agriculteur à Fey

Les publications ont eu lieu à Yverrens le deux et à Fey le
 trois mars, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le vingt-trois mars mil neuf
 cent dix-huit

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
 une promesse de mariage
 certificats de publication de
Yverrens et Fey

Les époux :

Cardy Louis
Cardy Berthe Louise
 née Thomas

Les témoins :

Alfred Buffat,
Louis Thomas

Communiqué à l'officier de l'état civil
 à Fey

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 5
Auberson et Riser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Léon
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Essertines domicilié à
Epautheyres rière Essertines né à
Epautheyres le cing juillet
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Auberson Philippe Auguste, décédé et de
Lina née Lienhard, sa veuve
 à Epautheyres

2. Riser Rosa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Walterswil, (Berne) domiciliée à
Epautheyres rière Essertines née à
Unterseen (Berne) le vingt six juin
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Ernest Alfred, Riser, décédé et de
Susanne Catherine née Emoss à
 à Spiez

Comme témoins :

1. Edouard Auberson, agriculteur à Epautheyres
2. Rose Planche, à Epautheyres

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt cinq et à
Walterswil le vingt sept avril, mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le premier juin, mil neuf cent
dix huit

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
autorisation en faveur de Rosa Riser
promesse de mariage et
actes de publication de mariage.

Les époux :

Léon Auberson,
Rosa Auberson, Rosa.

Les témoins :

Edouard Auberson,
Rose Planche

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Walterswil.

Registre des mariages A.

N° 6

Crucher et Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crucher Louis-Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Lailly

domicilié à

Lailly

né à

Laillyle douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

François Alfred, Cruchet, agriculteur

et de

Marie-Louise, née Jaurin, sa femme, les deuxà Lailly2. Chaillet Marie-Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Cherit et de La Côte aux Fées

domiciliée à

Leyres-Possens

née à

Laillyle quatre août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Chaillet, Charles Henri, agriculteur à Leyres-Possens

et de

Julie-Marie née Lerrochon, sa femme décédée

à

Comme témoins :

1. Hortense Chaillet, ménagère à Leyres-Possens2. Marie Joyet, institutrice à CronayLes publications ont eu lieu à Lailly le trente, à La Côte aux Fées
et au Sentier le trente-un mai et à Leyres-Possens le
deux juin, mil-neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le (13) treize juillet, mil-neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage et
Publications de mariage de Lailly,
La Côte aux Fées, le Sentier et Leyres-
Possens.

Les époux :

Louis Crucher
Marie Elisa Cruchet Chaillet

Les témoins :

Hortense Chaillet
Marthe Joyet.

L'officier de l'état civil :

L. Buffat.Communiqué aux officiers de l'état
civil de S^t-Georges, Du Sentier et
de La Côte aux Fées.

Registre des mariages A.

N^o 7
Gonin et Philippin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Simon. Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Essertines

domicilié à

Essertines

né à

Essertinesle six-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jules Gonin

et de

Julie Fanny née Duberson, les Deux Dées2. Philippin, Elise2. Philippin, Elise

célibataire,

couturière

originaire de Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche

domiciliée à

Essertines

née à

Essertinesle quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Armand Philippin, charbon

et de

Lucie née Ferrer, sa femme, les Deuxà Essertines

Comme témoins :

1. Armand Philippin, charbon à Essertines2. Marie Gonin, à Essertines.Les publications ont eu lieu à Essertines le trente, à Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche le trente-un mai, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt juillet, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

une promesse de mariage publications de mariage de Essertines, Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche.

Les époux :

Paul Gonin
Elise Gonin Philippin

Les témoins :

Armand Philippin
Marie Gonin

L'officier de l'état civil :

E. BuffetCommuniqué aux officiers de l'état civil de Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche

Registre des mariages A.

No 8

Thierry Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thierry, Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Vuarrens

domicilié à

Vuarrens

né à

Vuarrens

le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Fritz Thierry, agriculteur

et de

Elise née Flaction, sa femmeà Vuarrens2. Chaillet, Lina Honorine

célibataire

ménagère

originaire de Goumoëns-la-Ville

domiciliée à

Fey

née à

Moulinet rière Echallens

le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Louis Chaillet, agriculteur

et de

Josephine Adélaïde née Delédevant, sa femmeà Fey

Comme témoins :

1. Louis Chaillet, agriculteur à Fey2. Henriette Chaillet, ménagère à FeyLes publications ont eu lieu à Vuarrens de dix, à Fey et Goumoëns-la-Ville le onze juillet, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
promesse de mariage et
certificats de publication de
Vuarrens, Fey et Goumoëns-la-Ville

Les époux :

Thierry Alfred
Lina H. Thierry Chaillet

Les témoins :

Louis Chaillet.
Henriette Chaillet

L'officier de l'état civil :

L. BuffatCommuniqué aux officiers de
l'état civil de Fey et
Echallens.

Registre des mariages A.

N° 9 Barraud et Resin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Fidéli
célibataire,
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Nonfoux rière Essertines né à
Nonfoux le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Fidéli Barraud, agriculteur, à Nonfoux et de
Cécile Jenny née Faucher, décédée

2. Resin Susanne
célibataire
sans profession
originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Trahins le sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. fille de
Jean-Louis Resin, agriculteur et de
Marguerite née Lüthi, sa femme
à Cronay

Comme témoins :

- 1. Armand Barraud, agriculteur à Nonfoux
- 2. Cécile Perey, ménagère, à Orzens

Les publications ont eu lieu à Essertines le huit, et à Cronay le neuf août, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le trente-un août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage et
publication de mariage de
Essertines et Cronay

Les époux :

Barraud Fidéli
Barraud Susanne née Resin

Les témoins :

Armand Barraud
Cécile Perey

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à l'officier de l'état civil à Donneloye

Par jugement du Tribunal du District d'Yverdon, déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1923, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier. Quarrens le 15 mars 1923 l'officier de l'état civil E. Buffat.



Registre des mariages A.

N° 10

Besson et Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Alfred, célibataire
agriculteuroriginaire de Chapelle domicilié à
Yvarrens né à
Yvarrengelerière Yvarrens le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Besson, agriculteur à Yvarrens et de
Victorine Alexandrine Pontine née Chieroy, veuve
à2. Buffat Esther-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Yvarrens domiciliée à
Yvarrens née à
Yvarrens le trois août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles-Auguste Buffat, agriculteur et de
Marie Susanne née Heidiger, sa femme
à Yvarrens

Comme témoins :

1. Louis Besson, agriculteur2. Marie Besson, à YvarrensLes publications ont eu lieu à Yvarrens le trois et à Chapelle
le quatre octobre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens, le dix-neuf octobre, mil neuf
cent, dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage et actes
de publication de mariage, de
Yvarrens et Chapelle

Les époux :

Alfred Besson
Esther-Julie Besson
née Buffat.

Les témoins :

Louis Besson fils
Marie Besson

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué à l'officier de l'état
civil à St-Cierges.

Registre des mariages A.

N° 11

Buffat et
Delespinasse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Lion

célibataire

employé à la Colonie de l'Orbe

originaire de Yvarrens

domicilié à

Orbe

né à

Yvarrens

le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jules Samuel Buffat, agriculteur

et de

Elise nie Jaccardà Yvarrens2. Delespinasse Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Eugy et La Sarraz

domiciliée à

Corcelles Charvornay

née à

Orzens

le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Delespinasse Charles, Secrétaire

et de

Eugénie nie Lidouxà Corcelles

Comme témoins :

1. Gustave Buffat2. Marguerite Buffat à YvarrensLes publications ont eu lieu à Orbe le deux, à Yvarrens, La Sarraz
et Corcelles le trois et à Eugy le quatre octobre mil neuf cent
six-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yvarrens, le deux novembre mil neuf cent
six-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Orbe de célébrer
le mariage à Yvarrens

Les époux :

Lion Buffat
Jeanne Delespinasse

Les témoins :

Gustave Buffat
Marguerite Buffat

L'officier de l'état civil :

L. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Orbe, Charvornay, La Sarraz
et Lolèz-le-Grand

Registre des mariages A.

No 12

Brot et Warbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot Emile-François
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yverrens et de Lausanne domicilié à
Yverrens né à
(Yverrens) Pailly le vingt-deux novembre
mil huit cent septante neuf fils de
François Brot et de
Fanny née Lédard, les deux décédés
 à

2. Warbel Léa-Blanche
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yverrens domiciliée à
Yverrens née à
Yverrens (Yverrengel) le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Warbel Jean-Frédéric, décédé et de
Marie née Cruchon, à Yverrens
 à

Comme témoins :

1. Robert Waeber, agriculteur
2. Marie Ruch, ménagère à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Yverrens et Lausanne le neuf
octobre mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le deux novembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

une promesse de mariage et
actes de publication de Yverrens
et Lausanne

Les époux :

Emile Brot
Léa Brot née Warbel

Les témoins :

Robert Waeber
Marie Ruch

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 13

Favez et Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Vuarrens domicilié à

Vuarrens

né à

Vuarrens

le huit février

mil huit cent huitante-six fils de

Louis Favez, agriculteur et de

Louise née Buffat, sa femme

à Vuarrens

2. Gonet, Marie-Anais

célibataire

ménagère

originaire de Vuarrens domiciliée à

Vuarengele vuarrens

née à

Vuarengele vuarrens le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Louis Gonet, agriculteur et de

Emma née Laccoud, sa femme

à Vuarrens

Comme témoins :

1. Georges Martin à Montcherand

2. Esther Besson à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le (31 octobre) trente-un
octobre mil neuf cent dix-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vuarrens, le vingt-trois novembre
mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

une promesse de mariage
et publication de mariage de
Vuarrens

Les époux :

Lucien Favez
Marie-Anais Favez née Gonet

Les témoins :

Georges Martin
Esther Besson

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 14
Buffat et Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Henri-Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Quarrens domicilié à
Quarrens né à
Quarrens le vingt août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Buffat François, agriculteur et de
Elise née Duberson, sa femme
à Quarrens

2. Thonney Alice-Aline
célibataire
sans profession
originaire de Vulliens domiciliée à
Quarrenal rière Quarrens née à
Quarrenal le vingt-quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Eugène Thonney, agriculteur à Quarrens et de
Simée née Buffat, sa femme, d'adieu
à _____

Comme témoins :

1. Gustave Buffat, agriculteur à Quarrens
2. Marguerite Buffat à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens, le vingt-deux, et à
Vulliens le vingt-trois octobre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le quatorze décembre mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage et
actes de publication de Quarrens
et Vulliens.

Les époux :

Henri Buffat
Alice A. Buffat-Thonney

Les témoins :

Gustave Buffat
Marg. Buffat

L'officier de l'état civil :.

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Merjéres

Registre des mariages A.

N° 15

Lemat et Pelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemat Jules-Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sottens domicilié à
Quarrens né à
Sottens le vingt-sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Alexis Lemat, agriculteur et de
Léonie née Gilliard, sa femme, à Quarrens
 à

2. Pelet Juliette-Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Leyres et Lobsens domiciliée à
Quarrens née à
Leyres le vingt mars
 mil huit cent quatre-vingt-six-neuf fille de
Emile Pelet, journalier, à Clelens et de
Lina née Drid, sa femme, à Clelens
 à

Comme témoins :

1. Ernest Lemat, à Quarrens
2. Mari Lache à Genève

Les publications ont eu lieu à Quarrens le quatre, à Sottens et
 Leyres et Lobsens le sept décembre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-un décembre, mil neuf
 cent dix-huit

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance une
 autorisation de contracter mariage en
 faveur de la fiancée, promesse de
 mariage et actes de publications.

Les époux :

Jules Lemat.
Juliette E. Lemat Pelet.

Les témoins :

Ernest Lemat.
Mari Lache.

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de S. Cierges.

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 15, à la page 45,
est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1918.
originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à
sont conformes. né à

ce que nous certifions
mil cent Vuarrens le 31 décembre 1918 fils de
l'officier de l'état civil et de
E. Buffat.

2. Un double a été remis
le 8 janvier 1919 à l'autorité
cantonale, en exécution de l'article 14
originaire de de la loi du 25 février 1910 domiciliée à
Vuarrens le 8 janvier 1919 née à
l'officier de l'état civil
mil cent E. Buffat. fille de
et de



~~Comme témoins:~~

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

*Le 14.1.1919
Le Maire
De Vuarrens*

Registre des mariages A.

N° 1

Lagnaz et Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagnaz Lucien
célibataire
métallurgiste
originaire de St-Bierges domicilié à
Lenthazard, précédemment à Balbis né à
Tullierens le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Eugène-Henri Lagnaz et de
Eugénie née Chomney, tous deux décédés
à _____

2. Monnier Berthe
célibataire
ménagère
originaire de Arney domiciliée à
Quarrens née à
Orbe le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri Monnier, agriculteur, à Quarrens et de
Eugénie née Borgeaud, dit Aricat, décédée
à _____

Comme témoins :

- 1. Lagnaz Alfred, à Quarrens
- 2. Quey Yvonne à Bourrens

Les publications ont eu lieu à Lenthazard, le quinze, à St-Bierges, Balbis
Quarrens le dix-sept et à Arney le dix-huit février, mil
neuf cent, dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Quarrens, le huit mars, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Cossonay de célébrer le mariage
à Quarrens

Les époux :

Lagnaz Lucien
Berthe Lagnaz Monnier

Les témoins :

Lagnaz Alfred
Quey Yvonne

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de St-Bierges, Cossonay,
Chavornay et Orny.

Registre des mariages A.

N° 2

Gonin v. Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Ernest, célibataire
agriculteuroriginaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le vingt-sept juinmil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Emile Gonin, agriculteur à Essertines et de
Elisa née Auberson, sa femme décédée
à2. Lavanchy, Mina-Lucie
célibataire
ménagèreoriginaire de Savigny et Forel (Savaux) domiciliée à
Essertines née à
Essertines le vingt-huit avrilmil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Lavanchy, Henri-Alexandre, charpentier et de
Marie née Basset, sa femme
à Essertines

Comme témoins :

1. Léon Gonin, agriculteur à Essertines
2. Aline Gonin, à EssertinesLes publications ont eu lieu à Essertines le vingt-cinq, à Savigny
et Forel le vingt-six mars, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le douze avril, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
promesse de mariage et actes
de publication de Essertines
Savigny et Forel

Les époux :

Ernest Gonin
Mina Lucie Gonin Lavanchy

Les témoins :

Léon Gonin
Aline Gonin

L'officier de l'état civil :

Eug. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Savigny et Forel.

Registre des mariages A.

N^o 3
Niquille vs. Ducrest

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niquille, François-Alexandre, célibataire, charron

originaire de Charney, (Gruyère, Fribourg) domicilié à
Molondin né à
Bayards, (Neuchâtel) le vingt-deux mars
mil huit cent nonante-six fils de
Baptiste Alexandre, Niquille et de
Elisabeth née Wenger, les deux décédés

2. Ducrest, Elvina-Blanche

célibataire
cuisinière
 originaire de Essertines à Yverdon domiciliée à
Lausanne née à
Essertines le neuf décembre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Lucie Ducrest, (femme De'orges) à Essertines et de

Comme témoins :

1. Jules De'orges, charron à Essertines
2. Frank Musy, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Essertines et Molondin le vingt-cinq
à Charney et à Lausanne le vingt-six mars mil neuf
cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-six avril, mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de mariage
de l'officier de l'état civil de
Molondin.

Les époux :

François Niquille
Elvina Blanche Niquille
Sucret

Les témoins :

Jules De'orges
Frank Musy

L'officier de l'état civil :

L. Buffet

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Charney, Molondin et
Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 4
Léclard - Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léclard, Henri
célibataire, agriculteur

originaire de Lailly domicilié à Lailly
né à Lailly

Lailly le treize février
mil huit cent huitante-six fils de

Ulysse Léclard, décédé et de
Julie Henriette née Hamilton, sa veuve

à Lailly

2. Jaquier Valentine
célibataire

ménagère
originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à Lorny
née à Molondin

le trois juillet
mil neuf cent un fille de

Edouard Jaquier, cafetier et de
Elise née David, sa femme, les deux

à Lorny

Comme témoins :

1. Elise Monnier, à Vuarrens
2. Léa Brot, à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Lailly, Goumoëns-la-Ville le
quatre et à Lorny le sept juillet, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le vingt-six juillet, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

extraits de naissance
promesse de mariage avec
autorisation en faveur de la fiancée
et publication de mariage de
Lailly, Lorny et Goumoëns-la-Ville

Les époux :

Henri Léclard
Valentine Léclard-Jaquier

Les témoins :

Elise Monnier
Léa Brot

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Échallens et Urdin

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne,
rendu le 21 avril, 1938 et
devenu exécutoire le 17 mai
1938, le mariage ci-dessus
a été dissout par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux
ans, le délai pendant lequel
l'épouse ne pourra se remarquer.

Inséré le 28 mai, 1938
l'off. de l'état civil :



E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 5
Collet. vs. Métraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Paul-Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Lenthéricaz et Suchy domicilié à
Nonfours rière Essertines né à
rière St Croix le huit avril
mil huit cent nonante quatre fils de
Louis Collet, agriculteur et de
Alice Louise née Jaccard, sa femme
à Essertines

2. Métraux Florence-Blanche
célibataire
couturière
originaire de Lailly domiciliée à
Lailly née à
Rueyres le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Métraux, Maurice Eugène et de
Idèle née David, sa femme
à les Deux Jécidés

Comme témoins :

- 1. Robert Collet, à Nonfours
- 2. Albertine Wenger

Les publications ont eu lieu à Lailly et Essertines le cinq, à
Lenthéricaz le six et à Suchy le sept septembre
mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le vingt septembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés,
promesse de mariage et
actes de publication de Essertines,
Lailly, Lenthéricaz et Suchy

Les époux :

Paul Collet
Fl. Collet Métraux

Les témoins :

Robert Collet
Albertine Wenger

L'officier de l'état civil :

L. Buffet

Communiqué aux officiers de l'état civil de Penthéricaz et Belmorat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 6
Gardiol et Lécuyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardiol Maurice
célibataire, pasteur

originaire de Chabrey domicilié à
Brassus né à
Layerné le sept août

mil huit cent nonante-six fils de
Laul Gardiol, décédé et de
Stéphanie Delphine née Chatenet, à Morges

2. Lécuyer Germaine-Lydie
célibataire, mineure autorisée

originaire de Lailly domiciliée à
Lailly née à
Lailly le vingt novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de
Henri-Louis Lécuyer, agriculteur et de
Marie née Courvoisier, à Lailly

Comme témoins :

1. Denis Courvoisier, agriculteur à Vuarrens
2. Oscar Lécuyer, agriculteur à Lailly

Les publications ont eu lieu au Sentier et au Brassus le
dix, à Chabrey et à Lailly le onze septembre
mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le trente septembre, mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de mariage
de l'officier de l'état civil
du Brassus

Les époux :

Maurice Gardiol
Germaine Gardiol

Les témoins :

Denis Courvoisier
Oscar Lécuyer

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Chabrey et du Brassus.

Registre des mariages A.

No 7
Liot et Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liot Héli
célibataire
agriculteur
originaire de Lailly domicilié à
Lailly né à
Lailly le vingt-un octobre
mil huit cent septante-quatre fils de
François-Louis Liot décédé et de
Louise née Vincent, sa femme, à Lailly
à _____

2. Bally Marie-Emma
célibataire
ménagère
originaire de Chêne et Laquier domiciliée à
Creytorrens née à
Creytorrens le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis-Auguste Bally décédé et de
Justine née Chevallery, sa veuve
à Creytorrens

Comme témoins :

- 1. Chaillet Armand, agriculteur à Lailly
- 2. Chevallery Jules, agriculteur à Creytorrens

Les publications ont eu lieu à Lailly-le-Doux, à Chêne et Laquier
et Creytorrens le quatre octobre, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le dix-huit octobre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

extrait de naissance de la fiancée
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Lailly, Creytorrens et Chêne
et Laquier

Les époux :

Héli Liot
Marie Emma Pot Bally

Les témoins :

Chaillet Armand
Jules Chevallery

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Donneloye et Combremont-le-Grand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 8
Terrin et Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrin, Gustave-Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Lailly domicilié à
Essertines né à
Lailly le onze janvier
mil huit cent septante-six fils de
Terrin, Auguste Louis et de
Marie née Gauthier, les deux décédés
à _____

2. Pahud, Emma-Eugénie
célibataire
couturière
originaire de Oyens domiciliée à
Yvarrens née à
Yvarrens le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Pahud Henri, cordonnier et de
Marie née Williams, sa femme
à Yvarrens

Comme témoins :
1. Constant Terrin, agriculteur à Lailly
2. Louis Péclard, agriculteur à Lailly

Les publications ont eu lieu à Yvarrens, Lailly, Essertines le vingt-cinq et à Oyens le vingt-six septembre, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yvarrens, le vingt-cinq octobre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
extraits de naissance des fiancés
promesse de mariage et
actes de publication de mariage
de Yvarrens, Lailly, Essertines et
Oyens.

Les époux :
Terrin Gustave Alfred
Emma Terrin Pahud

Les témoins :
Terrin Constant
Péclard Louis.

Communiqué à l'officier de l'état civil de S^t Cerges

L'officier de l'état civil :
E. Buffat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 9
Buffat et
Girin née Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Jules, veuf de Emma née Auberson
nés le 4 novembre 1918, quatre novembre mil neuf cent dix-huit
agriculteur
originaire de Yverrens domicilié à
Yverrens né à
Yverrens le vingt-trois mars
mil huit cent cinquante-quatre fils de
Jean-Jaques Buffat et de
Jenny Louise née Blanc, tous deux décédés

2. Girin née Besson Lina, veuve de Auguste-
Marie Girin, née le cinq août mil huit cent cinquante-neuf
sans profession
originaire de nationalité française domiciliée à
Lomy (Vaud) née à
Poliez-le-Grand (Vaud) le vingt-huit août
mil huit cent cinquante-six fille de
Jean Gabriel Besson et de Louise Fanny née
Lanchaud, les deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Louis Besson, agriculteur à Yverrens
- 2. Henri Monnier, hôtelier à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Yverrens et Lomy le vingt
octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le douze novembre, mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
acte de décès de Emma Buffat
acte de décès de Auguste Marie Girin
autorisation du Département pour
procéder aux publications de mariage
certificats de publication
certificat matrimonial
certificat de domicile en faveur
de Lina Girin
Communiqué à l'officier de l'état
civil à Yverrens et au Consulat
de France à Lausanne.

Les époux :

Jules Buffat
Lina Buffat née Besson

Les témoins :

Louis Besson
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

En le 11.11.1920
L. Buffat
P. Monnier

Registre des mariages A.

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 9, à la page 55 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919.

~~originaire de~~ Les deux doubles du présent registre domicilié à _____ né à _____ sont conformes.

ce que nous certifions
mil cent quarrens le 31 décembre 1919 fils de
l'officier de l'état civil et de
E. Buffat.



2. ~~originaire de~~ Un double a été remis le 7 janvier 1920 domiciliée à _____ née à _____ à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 14 de la loi du 25 février 1910

mil sept quarrens le 7 janvier 1920 fille de
l'officier de l'état civil et de
E. Buffat.



à _____
Comme témoins :

- 1. _____
- 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

, le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1
Auberson et
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Charles
 célibataire, agriculteur

originaire de Essertines domicilié à
Epautheyres rière Essertines né à
Epautheyres (Essertines) le dir-sept janvier
mil neuf cent fils de
Auberson Alexis, agriculteur et de
Léa nie Lahud, sa femme, les deux
 à Epautheyres

2. Jaton Léonie
 célibataire, mineure autorisée
 ménagère

originaire de Leney-le-Jorat domiciliée à
Essertines née à
Essertines le vingt-deux mai
mil neuf cent un fille de
Jaton Constant-Alfred, agriculteur et de
Hélène nie Gillieron, sa femme, les deux
 à Essertines

Comme témoins :

1. Alimé Auberson à Epautheyres, agriculteur
 2. Blanche Barraud à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le trois et à Leney
le Jorat le cinq mars, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Juarez le vingt-sept mars, mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Autorisation en faveur de l'épouse
et certificats de publication de
Essertines et Leney le Jorat

Les époux :

Charles Auberson
Léonie Auberson

Les témoins :

Alimé Auberson
Blanche Barraud

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de
 l'état civil à Ropraz

Registre des mariages A.

N° 2
Vulliamoz et
Hoopp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliamoz Henri
célibataire, agriculteur

originaire de Yvarrens et de La Sarraz domicilié à
Yvarrens né à

Yvarrens le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt six fils de

Vulliamoz Jacob agriculteur et de
Louise née Bissot-Daguette, sa femme
à Yvarrens

2. Hoopp Rosine. Madeleine
célibataire
ménagère

originaire de Ochlenberg, (Berne) domiciliée à
Yvarrens née à

Kütschelen, (Berne) le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Samuel Hoopp, cocher et de
Rosine née Sohn, sa femme, les deux
à Berthoud

Comme témoins :

1. Jules Gasser, agriculteur à Yvarrens
2. Auguste Thuillard, agriculteur à Yvarrens

Les publications ont eu lieu à Yvarrens et La Sarraz le
vingt huit et à Herzogenbuchsee le vingt-neuf
avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens le trois juin, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage de Yvarrens,
La Sarraz et Herzogenbuchsee

Les époux :

Vulliamoz Henri
Rosine Madeleine Vulliamoz

Les témoins :

Jules Gasser
Auguste Thuillard

L'officier de l'état civil :

E. Buffout.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de La Sarraz et Ochlenberg.

Registre des mariages A.

No 3
Buffat et Bovay née
Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Allysse Edouard
célibataire, agriculteur

originaire de Quarrens domicilié à
Quarrens né à

Quarrens le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jules Samuel, Buffat, agriculteur et de

Elise née Jaccard, sa femme, les deux
à Quarrens

2. Bovay née Rouiller, Marguerite

veuve de Allexis Bovay, déc. le treize octobre mil neuf cent dix-huit
sans profession

originaire de Ursins et Chanéaz domiciliée à
Orzens née à

Yverdon le neuf novembre

mil huit cent nonante-cinq fille de

François-Louis Rouiller, liquoriste à Yverdon et de

Marie née Ferry, sa femme, décédée
à _____

Comme témoins :

1. Alphonse Buffat,

2. Gustave Buffat, agriculteur à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens le vingt huit, à Orzens

Ursins et Chanéaz le vingt-neuf août mil neuf cent
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le dix-huit septembre, mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
acte de décès de Allexis Bovay
une promesse de mariage et
actes de publication de mariage
de Ursins, Chanéaz Orzens et
Quarrens.

Les époux :

Edouard Buffat.
Marguerite Buffat Bovay.

Les témoins :

Alphonse Buffat.
Gustave Buffat

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Ursins et Donneloye

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 11

Auberson et Falquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Constant

célibataire agriculteur

originaire de EssertinesEssertines, (Epautheyres)Epautheyresle six septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Samuel Auberson, agriculteuret de Alma née Auberson, sa femmeà Epautheyres2. Falquet Ernestine-Augusta

célibataire

ménagère

originaire de La PrazEpautheyres rière EssertinesJuriersle vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Jules-Auguste Falquet, décédéet de Jenny Louise née Delacretaz, sa veuveà Epautheyres

Comme témoins :

1. Elise Monnier, ménagère à Guarrens2. Emile Laurent, journalier à GuarrensLes publications ont eu lieu à Essertines le vingt-neuf aoûtà La Praz le premier septembre, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guarrens le vingt-quatre septembre,
mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
une promesse de mariage
actes de publications de mariage
de Essertines et de La Praz.

Les époux :

A. AubersonB. Auberson-Falquet

Les témoins :

Elise MonnierEmile Laurent

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué à l'officier de l'état
civil de La Praz.

Registre des mariages A.

No 5
Gonet. et Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet, Edmond-Jaques
célibataire, agriculteur

originaire de Quarrens domicilié à
Lailly né à
Lailly le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Gonet, Edouard, agriculteur et de
Jenny née Lécuyer, sa femme, les deux
à Lailly

2. Burnand, Mercédès
célibataire, ménagère

originaire de Bioley-Magnoux domiciliée à
Bioley-Magnoux née à
Bioley-Magnoux le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Ulysse Burnand, agriculteur et de
Honorine née Forestier, sa femme, les deux
à Bioley-Magnoux

Comme témoins :

- 1. Mari Besson à Quarrens
- 2. Louis Besson à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Lailly le vingt-
quatre et à Bioley-Magnoux le vingt-six
octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le douze novembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

extrait de naissance de l'époux
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Quarrens, Lailly et Bioley-
Magnoux

Les époux :

Jaques Gonet
Mercédès Gonet

Les témoins :

Mari Besson Gonet
Louis Besson Gonet

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Doméloye

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 7
Courvoisier et
Crisinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier Roger
 célibataire, agriculteur

originaire de Donneloye domicilié à
Lailly né à
Lailly le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-six-huit fils de
Courvoisier Paul-William, agriculteur et de
Céline née Williamoz, sa femme
 à Lailly

2. Crisinel Cécile-Elisa
 célibataire, sans profession

originaire de Denezzy (Vaud) domiciliée à
Le Plan près Moudon née à
Mathod le vingt mars

mil huit cent nonante-huit fille de
Eugène Crisinel, agriculteur et de
Lucie-Augustine née Chorney sa femme
 à Moudon

Comme témoins :

1. Constant Courvoisier, agriculteur à Vuarrens
2. Rose Courvoisier, ménagère à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Lailly le seize, à Denezzy,
Moudon le dix-sept et à Donneloye le dix-huit février
 mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le onze mars, mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissances des époux
 une promesse de mariage
 et actes de publication de
 mariage de Lailly Moudon
Denezzy et Donneloye

Les époux :

Roger Courvoisier
Elisa Courvoisier-Crisinel

Les témoins :

Constant Courvoisier
Rose Courvoisier

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Denezzy, Donneloye et
Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 2
Wagnière et Brot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnière Samuel Eugène Édouard
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Fey et de Rueyras domicilié à
Fey né à
Fey le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alfred Wagnière, agriculteur et de
Marie, née Laurent
 à Fey

2. Brot Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yverrens et Lausanne domiciliée à
Yverrens née à
Yverrens le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Georges-Alfred Brot, agriculteur et de
Méry Augustine née Mermoud,
 à Yverrens

Comme témoins :

1. Alexis Bonzon à Pompasles
2. Marguerite Brot à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Fey, Rueyras, Yverrens le dix-sept
mars et à Lausanne le seize mars mil neuf cent
vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le neuf avril mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
le mariage à Yverrens

Les époux :

S. Wagnière
Marie Wagnière Brot

Les témoins :

Alexis Bonzon
Marguerite Brot

L'officier de l'état civil :

E. Buffal

Communiqué aux officiers de
 l'état civil de Lausanne et
Fey

Registre des mariages A.

No 81 Buffat et Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Gustave, célibataire, Agriculteur, originaire de Vuarenent domicilié à Vuarenent né à Vuarenent le vingt juillet mil huit cent quatre vingt dix sept fils de Buffat Eugène et de Lina née Schneider à Vuarenent

2. Buffat Marguerite, célibataire, Ménagère, originaire de Vuarenent domiciliée à Vuarenent née à Vuarenent le vingt huit mars mil huit cent quatre vingt six fille de Buffat Jules Samuel agriculteur et de Elise née Jaccard à Vuarenent

Comme témoins :

1. Buffat Henri 2. Buffat Alice à Vuarenent

Les publications ont eu lieu à Vuarenent le deux avril mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarenent le vingt trois avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Une promesse de mariage. Acte de publication de mariage de Vuarenent

Les époux :

Gustave Buffat Marg. Buffat

Les témoins :

Henri Buffat Alice Buffat

L'officier de l'état civil : Héli Buffat

Par jugement du Tribunal du District d'Ecublens, rendu en date du 5 juillet 1933, déclaré définitif et exécutoire le 27 septembre 1933 le mariage inscrit ci-contre a été dissout par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, soit au 27 septembre 1934, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront se remarier.

Inscrit le 11 octobre 1933 Pour l'officier de l'état civil Eugène Chierrey



Registre des mariages A.

N° 4

Gonin et
Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Essertines domicilié àYésaux rière Vuarrens né àYésaux rière Vuarrens le cinq juinmil huit cent quatre-vingt-treize fils deAimé Gonin, décédé et deMarie née Eschantz, sa veuveà rière Vuarrens2. Schneeberger Martha

célibataire

ménagère

originaire de Niederöngy (Berne) domiciliée àBollodingen (Berne) née àBollodingen le neuf juinmil neuf cent fille deSchneeberger Albert et deLouise née Flükiger, sa femmeà Bollodingen

Comme témoins :

1. Jenny Gonin, à Vuarrens2. Bertha Schneeberger à BièreLes publications ont eu lieu à Vuarrens, à Essertines le vingt-
six et à Herzogenbuchsee le vingt-sept avril, mil
neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le vingt-un mai, mil neuf
cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Vuarrens Essertines et
Herzogenbuchsee.

Les époux :

Lucien Gonin.
Martha Gonin, épouse

Les témoins :

Jenny Gonin
Bertha Schneeberger

L'officier de l'état civil :

E. Buffot.Communiqué à l'officier de l'état
civil de Herzogenbuchsee

Registre des mariages A.

N° 5
Bonzon et Brot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Marcel-Alexis
célibataire
agriculteur
originaire de Lompaples domicilié à
Lompaples né à
Lompaples le treize février
mil huit cent nonante-un fils de
Félix-Louis, Bonzon et de
Jenny-Louise née Barat, sa femme, à
Lompaples

2. Brot, Clara-Marguerite
célibataire
originaire de Yverrens et de Lausanne domiciliée à
Yverrens née à
Yverrens le dix-huit janvier
mil huit cent nonante-quatre fille de
Siméon Paul Brot, négociant et de
Clara née Dupuis, sa femme à Yverrens.
à _____

Comme témoins :

- 1. Louis Piot, instituteur à Yverrens
- 2. Lily Ogiz, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Lompaples, Yverrens et Lausanne, le quinze juin, mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre, une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverrens, le deux juillet, mil neuf cent, vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage.

Les époux :
Marcel Bonzon
Clara Marguerite Brot

Les témoins :
Louis Piot
Lily Ogiz

Communiqué à l'officier de l'état civil à Lausanne et La Sarraz.

L'officier de l'état civil :
E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 6
Magnenat et
Wölflin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Albert - Constant
célibataire, agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à
Quarrens né à
Quarrens le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Magnenat, Eugène, agriculteur et de
Marie-Léa née Guibour, sa femme, les deux
à Quarrens

2. Wölflin Marthe-Hélène-Marie
célibataire
institutrice

originaire de Schangnau, (Berne) domiciliée à
Quarrens née à
Lausanne le huit février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Wölflin Rodolphe, employé postal et de
Sophie-Jenny née Mayor, sa femme, les deux
à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Magnenat à Quarrens
2. Rodolphe Wölflin à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Vaulion le dix et à
Schangnau le douze septembre, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le premier octobre, mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariages, de Quarrens, Vaulion
et Schangnau

Les époux :

Albert Magnenat.
M. Magnenat-Wölflin

Les témoins :

Eugène Magnenat
M. Wölflin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Vaulion et Schangnau

Registre des mariages A.

N^o 7
Chaillet et
Barrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Henri
célibataire
agriculteur
originaire du Chenit et de La Côte aux Feés domicilié à
Essertines né à
Essertines le onze août
mil huit cent quatre-vingt-dix sept fils de
Louis Chaillet, agriculteur à Essertines et de
Eugénie née Gonin, sa femme, décédée
à

2. Barrand Blanche-Emma-Elise
célibataire
ménagère
originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Ayon le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix huit fille de
Louis-Samuel, Barrand, directeur de travaux à Vallorbe et de
Aline née Willen, sa femme, décédée
à

Comme témoins :

- 1. Charles Auberson, agriculteur à Epautheyres
- 2. Léonie Auberson Epautheyres

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-sept, à
La Côte aux Feés le vingt-huit et au Chenit le vingt-huit
octobre mil neuf cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le douze novembre, mil neuf
cent vingt-un

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage et
actes de publications de mariages
de Essertines, de La Côte aux Feés
et du Chenit.

Les époux :

Chaillet Henri
Blanche Chaillet Barrand

Les témoins :

Charles Auberson
Léonie Auberson

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de
l'état civil de La Côte aux
Feés et du Chenit

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N° 8 Miéville
Girarden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville Fernand
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Miéville, Gustave, Préfet et de
Alice née Litton, sa femme
à Essertines

2. Girarden Marie
célibataire
sans profession
originaire de Suchy domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Auguste Girardet, négociant et de
Marie née Köthlisberger, sa femme
à Yverdon

Comme témoins :

- 1. Gustave Miéville, préfet
- 2. Yvina Miéville, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le six et à Suchy
et Yverdon le sept novembre, mil neuf cent vingt-
un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le vingt-quatre, novembre, mil neuf
cent vingt-un.

Pièces déposées :
extrait de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariages de Essertines, Suchy
et Yverdon

Les époux :
Mo. Miéville
Miéville

Les témoins :
G. Miéville
V. Miéville

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Yverdon et
Belmont à Yverdon.

L'officier de l'état civil :
E. Buffat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 9
BARRAUD
c. COLLET

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. BARRAUD Marius
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jouis Barraud, agriculteur à Essertines et de
Aline Emilie née Gattabin, sa femme, décédée

à
2. COLLET Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Suchy et de Lenthéricaz domiciliée à
Nonfours rière Essertines née à
Nonfours le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Collet Henri, agriculteur et de
Augusta-Adèle née Loirier, sa femme
à Essertines

Comme témoins :

1. Elise Monnier, à Vuarrens
2. Henri Monnier " " "

Les publications ont eu lieu à Essertines le six, et à Suchy
et Lenthéricaz le sept novembre, mil neuf cent
vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le vingt-cinq novembre, mil neuf
cent-vingt-un

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariages de Essertines, Suchy
et Lenthéricaz

Les époux :

Marius Barraud
Adèle Barraud Collet

Les témoins :

Elise Monnier
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lenthéricaz et
Belmorat sur Yverdon

Registre des mariages A.

N° 10

Besson et Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Eugène-Louis
célibataire, agriculteur

originaire de Chapelles / Moudon domicilié à
Molondin né à
Yvonand le trente décembre

mil huit cent nonante-cinq fils de
William-Eugène Besson, agriculteur et de
Marie-Charlotte née Gallandat, sa femme
à Yverdon

2. Collet, Lucie-Marie
célibataire
ménagère

originaire de Lenthérix et de Suchy domiciliée à
Nonfoux (Essertines) née à
rière St Croix le sept août
mil huit cent nonante-sept fille de

Louis Collet, agriculteur et de
Alice-Louise née Jaccard, sa femme
à Nonfoux

Comme témoins :

1. John Collet, à Nonfoux
2. Marius Bettex à Combremont

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Lenthérix le huit
et à Essertines, Chapelle et Suchy le neuf, novem-
bre, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Quarrens le trois décembre, mil neuf cent
vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Donneloye
de célébrer le mariage à
Quarrens.

Les époux :

Lucie Marie Besson.
Besson Eugène.

Les témoins :

Collet John
Marius Bettex

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

En l'absence de l'officier de l'état civil, l'officier de l'état civil suppléant, E. Buffat.

Le numéro 10 à la page 72 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1921.

Les deux doubles du présent registre sont
conformes. Ce que nous certifions.

Quarrens le 31 décembre 1921
l'officier de l'état civil
E. Buffat.



Un double a été remis à l'autorité cantonale
le 4 janvier 1922 en exécution de l'article 14 de
la loi du 25 février 1910. Quarrens le 5 janvier 1922

l'officier de l'état civil
E. Buffat



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, Suisse

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lenthérix, Belmont
Donneloye et St Georges.

Registre des mariages A.

N^o 1
Chaillet et Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Armand
célibataire, agriculteuroriginaire du Chenit et de La Côte aux Fées domicilié à
Lailly né à
Lailly le quatre marsmil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Chaillet, Charles, Benjamin, agriculteur à Lailly et de
Rosine née Brechon, sa femme, décédée

à

2. Wagnière Frida-Julie
célibataire, ménagèreoriginaire de Orzens domiciliée à
Orzens née à
Orzens le dix-huit juinmil huit cent nonante-huit fille de
Gonsalve Maurice, Wagnière, agriculteur et de
Anna Augustine née Gindroy, sa femme
à Orzens

Comme témoins :

1. Marcel Chevalley, agriculteur à Orzens
2. Valentine Guichard, à OrzensLes publications ont eu lieu à Lailly le onze, au Chenit et à Orzens
le treize et à La Côte aux Fées le quatorze février, mil neuf
cent vingt-deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le onze mars, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
1 promesse de mariage
actes de publications de mariage
de Lailly, Orzens le Chenit et la
Côte aux Fées.

Les époux :

Chaillet Armand
Frida J. Chaillet
Wagnière

Les témoins :

Marcel Chevalley
Valentine Guichard

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Orzens, du Chenit et de la
Côte aux Fées.

Registre des mariages A.

N^o 2
Chierry et Leclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chierry Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvarrens domicilié à
Yvarrens né à
Yvarrens le dix-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Fritz Chierry, agriculteur et de
Elise née Flaction, sa femme
 à Yvarrens

2. Leclard Céline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lailly domiciliée à
Lailly née à
Lailly le trois janvier
 mil neuf cent fille de
François-Héli Leclard, agriculteur et de
Emma Elisa née Jordan, sa femme
 à Lailly

Comme témoins :

1. Alfred Chierry, agriculteur à Yvarrens
2. Lina Chierry, à Yvarrens

Les publications ont eu lieu à Yvarrens et Lailly le six
 avril mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens, le vingt-six avril, mil neuf cent
 vingt-deux

Pièces déposées :

Une promesse de mariage et
 actes de publications de Yvarrens et
 Lailly

Communiqué

Les époux :

Emile Chierry
Céline Chierry Leclard

Les témoins :

Alfred Chierry
Lina Chierry

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 3
Gonet et Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet Auguste Elie
célibataire

agriculteur

originaire de Quarrens domicilié à

Quarrenal rière Quarrens né à

Quarrenal le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Elie Gonet agriculteur et de

Elisa née Hostetter, sa femme, les deux

à Quarrenal

2. Piot Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lailly domiciliée à

au Jésaus rière Quarrens née à

au Jésaus le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jean Piot agriculteur et de

Eugénie Thaline née Brot, sa femme, les deux

à Quarrens

Comme témoins :

1. Jules Piot, laitier

2. Elisa Piot à Lussery

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Lailly, le dix-neuf et vingt avril mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le onze mai, mil neuf cent, vingt-deux.

Pièces déposées :

une promesse de mariage
et certificats de publication de
mariage de Quarrens et Lailly

Les époux :

Auguste Gonet
Marie Gonet Piot

Les témoins :

Jules Piot
Elisa Piot

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 4

Duvoisin
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Héli-Edouard
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Fontanezier domicilié à
Yvarrens né à
Fontanezier le huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Edouard Duvoisin, agriculteur et de
Louise née Putter, sa femme, les deux
 à Yvarrens

2. Dutoit Berthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Moudon et Neyruz domiciliée à
Oppens née à
Oppens le dix janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eugène Dutoit agriculteur à Oppens et de
Thaline née Litton, sa femme, décédée
 à _____

Comme témoins :

1. Edouard Duvoisin agriculteur à Yvarrens
2. Louis Blanc, instituteur à Yvarrens

Les publications ont eu lieu à Yvarrens le dix-neuf, à Moudon
le vingt, Oppens le vingt, Neyruz le vingt-un et à Fonta-
nezier le vingt-quatre avril, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens, le douze mai, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
 une promesse de mariage et
 actes de publication de mariage
 de Yvarrens, Moudon, Neyruz
Oppens et Fontanezier.

Les époux :

Héli Duvoisin.
Berthe Duvoisin Dutoit

Les témoins :

Edouard Duvoisin
L. Blanc

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 5
Léclard et Fattetbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léclard René-Aimé

célibataire

agriculteur

originaire de Lailly

Lailly

domicilié à

né à

Rueyres, (Vaud)

le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jean-Denis, Léclard, agriculteur

et de

Adèle-Alice née Jordan, sa femme, ses deux

à Lailly

2. Fattetbert Gabrielle-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Villars-Bramard

domiciliée à

Yverdon

née à

Villarzel

le vingt-six novembre

mil neuf cent

fille de

Jules Fattetbert, maréchal à Villars-Bramard

et de

Alice née Freymond, sa femme, décédée

à

Comme témoins :

1. Ernest Léclard, boulanger à Quarrens

2. Elise Léclard à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Lailly le premier mai, Yverdon le deux mai et à Villars-Bramard le trois mai mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le deux juin mil neuf cent, vingt-deux

Pièces déposées :

leurs extraits de naissances
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariages de Lailly, Yverdon
et Villars-Bramard

Les époux :

René Léclard

Gabrielle Léclard Fattetbert

Les témoins :

Léclard Ernest

Léclard Elise

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Yverdon et Villarzel

Registre des mariages A.

N° 6
Schumacher
et Ducres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher Louis-Daniel
divorcé de Dumaxtheray, Sophie Anna Hélène, dès le 24 avril 1919
conducteur de l'autobus
originaire de Lweisimmen (Berne) domicilié à
Essertines né à
Lausanne le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Gottlieb Schumacher et de
Anna Maria, Köthlisberger
à

2. Ducres Clara-Hermance
célibataire
sans profession
originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Essertines le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Amida Ducres, agriculteur et de
Elise née Schneider, sa femme
à Essertines

Comme témoins :

- 1. Héli Ducres, juge de Paix à Essertines
- 2. G. Wagnière, greffier de Paix à Fey

Les publications ont eu lieu à Essertines le onze et à
Lweisimmen le douze juin, mil neuf cent vingt-
deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-trois juin, mil neuf
cent, vingt-deux

Pièces déposées :

- 1) acte de mariage avec la mention du divorce de l'époux
- 2) actes de publications de mariage de Essertines et de Lweisimmen.

Les époux :

Schumacher Louis
Schumacher Hermance

Les témoins :

G. Wagnière

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lweisimmen

Registre des mariages A.

No 7
Péclard et Deriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard Louis-Albert

célibataire

laitier

originaire de Pailly domicilié à

Pailly né à

Pailly le douze février

mil neuf cent fils de

Jules Péclard, maître maçon et de

Adine née Liot, sa femme

à Pailly

2. Deriaz Lina

célibataire

couturière

originaire de Baulmes domiciliée à

Pailly née à

Pailly le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Deriaz, Louis-Auguste, agriculteur et de

Lucie, née Mayor, sa femme

à Pailly

Comme témoins :

1. Georges Deriaz, agriculteur à Pailly

2. Armand Péclard, maçon à Pailly

Les publications ont eu lieu à Pailly le vingt-neuf juin et

à Baulmes le premier juillet, mil neuf cent vingt-

deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guarrens le quatre juillet, mil neuf cent vingt-

deux

Pièces déposées :

une promesse de mariage,
actes de publications de ma-
riages de Pailly et de Baulmes

Les époux :

Péclard Albert
Lina Péclard-Deriaz

Les témoins :

Georges Deriaz
Armand Péclard

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état civil à Baulmes

Registre des mariages A.

N° 8
Péclard et Litton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard, Armand,
célibataire, maçon _____originaire de Lailly _____ domicilié à
Lailly _____ né à
Lailly _____ le neuf mai __________ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de
Péclard Jules, maître maçon _____ et de
Edine née Liot, sa femme, à Lailly _____à _____
2. Litton, Hélène - Louisa
célibataire, couturière _____originaire de Oppens _____ domiciliée à
Oppens _____ née à
Oppens _____ le sept décembre __________ mil huit cent norante-cinq _____ fille de
Jules-Constant Litton, agriculteur _____ et de
Elise née Litton, sa femme _____
à Oppens _____

Comme témoins :

1. Héli Durvoisin, agriculteur _____
2. Berthe Durvoisin, les deux à Vuarrens _____Les publications ont eu lieu à Lailly le huit et à Oppens
le neuf août, mil neuf cent, vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens _____, le vingt-cinq août, mil neuf cent
vingt-deux _____

Pièces déposées :

extrait de naissance de
l'épouse,
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage de Lailly et
Oppens. _____

Les époux :

Armand Péclard
Louisa Péclard

Les témoins :

Héli Durvoisin.
Berthe Durvoisin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat,Communiqué à l'officier de l'état
civil à Ursins _____

Registre des mariages A.

N^o 9
Lagnaz et Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagnaz Alfred
célibataire, agriculteur

originaire de St Cierges domicilié à
Quarrens né à
Yullierens le dix-neuf novembre

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
Eugène-Henri Lagnaz et de
Eugénie née Thonney, sa femme, les deux décédés

à
2. Pfister Rosa
célibataire

ménagère
originaire de Crachselwald, (Berne) domiciliée à
Aymerywil près Grossaffoltern (Berne) née à
Köniz, (Berne) le douze avril

_____ mil neuf cent un _____ fille de
Pfister Frédéric, décédé et de
Rosa née Wiedmer, sa veuve à Köniz, (Berne)

Comme témoins :

- 1. Lucien Lagnaz, métallurgiste, à Ponthalaz
- 2. Lagnaz, Berthe " " "

Les publications ont eu lieu à Quarrens à Quarrens le vingt-sept, à Crachselwald le vingt-huit, à Grossaffoltern le vingt-neuf et à St Cierges le vingt-neuf, septembre, mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le quatre novembre, mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage et
actes de publications de ma-
riage, de Quarrens, Crachsel-
wald, Grossaffoltern et St
Cierges.

Les époux :

Lagnaz Alfred
Rosa Lagnaz

Les témoins :

Lagnaz Lucien
Berthe Lagnaz

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de St Cierges, Crachselwald, et Grossaffoltern.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10

Auberson et Jobner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Gustave

célibataire

ouvrier scieur

originaire de Essertines et de Gressy domicilié à Essertines né à Essertines

le vingt-six janvier

mil huit cent huitante-six fils de

Jules Auberson, agriculteur et deJulie née Gonin,à Essertines2. Jobner Yvonne-Renée

célibataire

cuisinière

originaire de Herzers, (Fribourg) domiciliée à Essertines née à Morges

le huit janvier

mil neuf cent fille de

Frédéric-Louis Jobner, scieur et deLucie née Yatonà S^t Cierges

Comme témoins :

1. Alfred Perrin, agriculteur à Vuarrens2. Alexandre Gonet, agriculteur à EssertinesLes publications ont eu lieu à Essertines le vingt-quatre et à Gressy et Herzers le vingt-cinq octobre, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens le dix novembre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

extrait de naissance de l'épouse,
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Essertines, Gressy et Herzers

Les époux :

Auberson Gustave
Auberson Yvonne

Les témoins :

Perrin Alfred
A Gonet

L'officier de l'état civil :

E. BuffetCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Belmont & Yverdon
et de Herzers

Registre des mariages A.

N^o 11
Gaille et Jaumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille Fritz
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Provence domicilié à
Concise né à
Neuchâtel le vingt-quatre août
mil huit cent nonante-un fils de
Fritz Louis Gaille et de
Emma Louise née Gaille
 à Concise

2. Jaumin Eugénie-Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Fey et de Villars-le-Cerroir domiciliée à
Quarrens née à
Quarrens le vingt septembre
mil neuf cent fille de
Louis Jaumin et de
Marie Emma née Courvoisier
 à Quarrens

Comme témoins :

1. Marcel Gaille, à Concise
2. Anita Gaille " " "

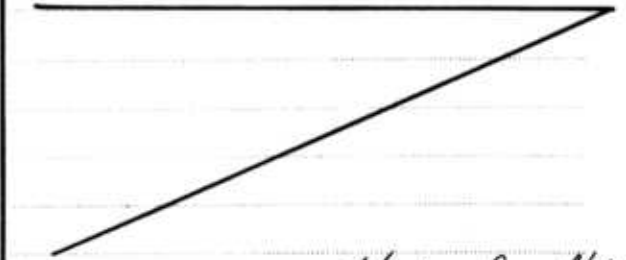
Les publications ont eu lieu à Concise, Provence, Fey, Villars-le-Cerroir et Quarrens le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le seize décembre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Concise pour célébrer le mariage à Quarrens



Communiqué aux officiers de l'état civil de Provence, Concise, Fey et Echallens.

Les époux :

Fritz Gaille
Eugénie Gaille

Les témoins :

Marcel Gaille
Anita Gaille

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 11 à la page 83, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes à l'original.

originaire de *Yverrens le 31 décembre 1922* domicilié à _____ né à _____

le *31* mil *cent* _____

l'officier de l'état civil *E. Buffat* fils de _____ et de _____



2. Un double a été remis le 6 janvier 1923 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de la loi du 25 février 1910.

originaire de *Yverrens le 6 janvier 1923* domiciliée à _____ née à _____

le _____ mil _____ cent _____

l'officier de l'état civil *E. Buffat* fille de _____ et de _____



~~Comme témoins :~~

1. _____
2. _____

~~Les publications ont eu lieu à _____~~

~~Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.~~

~~Pièces déposées :~~

~~Les époux :~~

~~Les témoins :~~

~~Communiqué~~

~~L'officier de l'état civil :~~

Registre des mariages A.

No 1
Lion et Litton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lion Jules-Constant, veuf de Hermance-Bertha
née Amy, des le dieu-huit mars, mil neuf cent vingt-deux
agriculteur
originaire de Lailly domicilié à
Lailly né à
Lailly le sept avril
mil huit cent soixante-huit fils de
Francois-Louis Liot et de
Elise née L'éclair, tous deux décédés

à
2. Litton née Joly, Emma-Emilie, veuve de
Litton Sylvain, des le trois avril, mil neuf cent vingt-deux
ménagère
originaire de Oppens domiciliée à
Lailly née à
Bercher le vingt-trois janvier
mil huit cent septante-sept fille de
Emile Joly et de
Sylvie née Wagnières, tous deux décédés

Comme témoins :

- 1. Elise Monnier, à Quarens
- 2. Blanche Monnier, à Quarens

Les publications ont eu lieu à Lailly le neuf et à Oppens
le dix février, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarens, le deux mars, mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

- acte de naissance de la fiancée
- acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
- " " " " de l^{er} mari de la fiancée
- une promesse de mariage
- actes de publications de mariage
de Lailly et Oppens

Les époux :

Jules Lion
E. Litton

Les témoins :

Elise Monnier
Blanche Monnier

L'officier de l'état civil :

E. Buffet

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Urdin.

Registre des mariages A.

No 2

Lavanchy et Coderey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Ernest-Henri
célibataire, agriculteuroriginaire de Savigny et Forel domicilié à
Essertines né àEssertines le vingt-un mars
mil neuf cent deux fils deLavanchy Henri-Alexandre, menuisier et de
Marie née Basset, sa femme à Essertines
à2. Coderey Jeanne-Fanny
célibataireménagère
originaire de Romanel & Morges domiciliée à
Essertines née àMorges le vingt-deux avril
mil neuf cent trois fille deCoderey Louis-Jules, décédé et de
Constance Jenny née Reichenbach, sa veuve
à Morges

Comme témoins :

1. Henri Monnier, à Vuarens
2. Blanche Monnier, " "Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-six, à
Forel et Romanel le vingt-huit et à Savigny et
vingt-sept février, mil neuf cent vingt-troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vuarens le seize mars, mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
autorisation du père en faveur de la
fiancée, une promesse de mariage
et actes de publications de mariage
de Essertines, Savigny, Forel
et Romanel

Les époux :

Ernest Lavanchy
Jeanne Lavanchy

Les témoins :

Henri Monnier
Blanche Monnier

L'officier de l'état civil :

Eng. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Savigny et Forel
et Vullierens.

Registre des mariages A.

N^o 3
Monnier et Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, Emile-Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Arnex domicilié à
Quarrens né à
Orbe, au Devant le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Henri Monnier, cafetier à Quarrens et de
Eugénie, née Boigeaud, sa femme décédée
à _____

2. Brandt Alice
célibataire
ménagère
originaire de Oulens domiciliée à
Oulens née à
Oulens le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Constant-Charles, Brandt, agriculteur et de
Elisa née Milloud, sa femme, les deux
à Oulens

Comme témoins :

- 1. Marguerite Brandt
- 2. Charles Brandt, les deux à Oulens

Les publications ont eu lieu à Quarrens et Oulens le sept
et à Arnex le huit mars, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-deux mars, mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et actes de publications de mariage, de Quarrens, Arnex et Oulens

Les époux :

Emile Monnier
Alice Monnier-Brandt

Les témoins :

Marguerite Brandt Jomini
Charles Brandt

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Par jugement du tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 5 avril 1934, déclaré définitif et exécutoire le 7 juin 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le tribunal a fixé à un an, soit au 7 juin 1935, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra se remarier.

Inscrit le 25 juin 1934

l'officier de l'état civil
G. Buffat



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 4
Piot et Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lion Georges-André-Albers
célibataire

agriculteur

originaire de Pailly domicilié à

Warrens (au Jébaux) né à

Warrens (" ") le douze février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean Piot, décédé et de

Eugénie Saline née Brot, sa veuve
à Warrens

2. Simon Alice

célibataire

ménagère

originaire de Mauborget domiciliée à

Warrens née à

rière Provence le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Simon Alfred, agriculteur et de

Augustine née Chorney, sa femme,
à rière Provence

Comme témoins :

1. Auguste Gonet

2. Marie Gonet, les deux à Warrens

Les publications ont eu lieu à Warrens et Pailly le deux et à
Mauborget le quatre mars, mil neuf cent vingt-
trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Warrens le vingt-quatre mars, mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage de Warrens, Pailly
et Mauborget

Les époux :

Georges Piot
Alice Piot

Les témoins :

Aug. Gonet
Marie Gonet

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Fiez

Registre des mariages A.

N° 5
Barraud et Grin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Héli
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Lailly né à
Lailly le deux février
mil huit cent huitante-sept fils de
Denis Barraud, agriculteur et de
Jenny née Lerrin, sa femme, les deux
à Lailly

2. Grin, Susanne. Blanche. Renie
célibataire
ménagère
originaire de Gressy et Belmont, sur Yverdon domiciliée à
Yverdon née à
Lausanne le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-six-neuf fille de
Alot-Louis Grin et de
Hélène Faneli née Dumard, les deux de cédez
à

Comme témoins :

- 1. Adèle Monnier, au Coudray,
- 2. Blanche Monnier à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Lailly et Essertines le vingt-huit février et à Gressy, Belmont et Yverdon le premier mars mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le vingt-sept mars, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage de Lailly, Essertines,
Gressy, Belmont et Yverdon

Les époux :

Héli Barraud
Susanne Barraud

Les témoins :

Adèle Monnier
Blanche Monnier

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Belmont et Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 6
Collet et Guidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Lenthéricaz et de Suchy domicilié à
 Esbertines (Nonfoux) né à
 Nonfoux le vingt-un novembre
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Henri Collet, agriculteur et de
 Augusta Adèle née Loirier, sa femme, les deux
 à Nonfoux

2. Guidoux Marie Hortense
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cronay domiciliée à
 Lailly née à
 Lailly le vingt-quatre février
 mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Guidoux Emile Eugène, ancien instituteur et de
 Emma Nancy née Leclard, sa femme, les deux
 à Lailly

Comme témoins :
 1. Eugène Chierry
 2. Bertha Chierry domiciliés à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Lailly et Esbertines le quatre et à
 Lenthéricaz le six et à Suchy et Cronay le sept avril
 mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Vuarrens le vingt-un avril, mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :
 extraits de naissance des fiancés
 une promesse de mariage
 et actes de publications
 de mariages de Lailly, Esber-
 tines, Lenthéricaz Suchy et
 Cronay.

Les époux :
Robert Collet
Hortense Collet

Les témoins :
Eugène Chierry
Bertha Chierry

L'officier de l'état civil :
E. Buffet

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Sorneloye, Belmont,
 Lenthéricaz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Lambelet et
Léclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Ewald - Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Forel, (Lavaux) domicilié à
Lailly né à
Agens le vingt-trois septembre
mil-neuf cent deux fils de
Ernest Lambelet, agriculteur et de
Rosine née Terrin, sa femme
à Lailly

2. Léclard Léa
célibataire
ménagère
originaire de Lailly domiciliée à
Lailly née à
Lailly le six août
mil-neuf cent un fille de
Jules Léclard, maître maçon et de
Adine née Tiot, sa femme, les deux
à Lailly

Comme témoins :

1. Louisa Léclard,
2. Armand Léclard à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Lailly le quatre et à Forel
le (5) cinq mai mil-neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le trente-un mai, mil-neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

extraits de naissances des époux
une promesse de mariage
actes de publications de mariage
de Lailly et Forel

Les époux :

Ewald Lambelet.
Léa Lambelet

Les témoins :

Louisa Léclard
Armand Léclard.

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Forel

Registre des mariages A.

N^o 8
Gonin et Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin, Fernand-Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Gonin, Paul-Ernest, agriculteur et de
Marie née Duberson, sa femme, les deux
à Essertines

2. Clavel, Frida-Blanche
célibataire
ménagère
originaire de Dulens domiciliée à
Quarrens née à
Dulens le vingt-sept mai
mil neuf cent trois fille de
Clavel, François-Jules, décédé et de
Alice née Buffet, sa veuve
à Quarrens

Comme témoins :

1. J. Gonin à Essertines
2. Vincent Clavel à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens, Essertines et Dulens
le six-neuf juillet, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le quatre août, mil neuf cent, vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
une promesse de mariage et
actes de publications de mari-
age de Quarrens, Essertines
et Dulens

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Schallens

Les époux :

Fernand Gonin
Frida Gonin

Les témoins :

J. Gonin
Vincent Clavel

L'officier de l'état civil :

Eug. Buffet

Registre des mariages A.

N^o 9
Buffat et Waeber

Par jugement du Tribunal
du District de Cossigny du 10
juillet 1928, déclaré définitif et
exécutif le 22 septembre 1928,
le mariage inscrit ci. contre
a été dissout par le divorce.
Le Tribunal a désigné la femme
coupable et a fixé à deux ans
le délai pendant lequel elle ne
pourra se remarier.

Vuarens le 24 novembre 1928

L'officier de l'état civil
E. Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Albert-Louis

célibataire, agriculteur

originaire de Vuarens

domicilié à

Vuarens

né à

Vuarens

le vingt-cinq août

mil neuf cent trois

fils de

Buffat, Alfred, agriculteur

et de

Emma née Cardy, sa femme, les deux

à Vuarens

2. Waeber, Marie Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Courtepin, (Fribourg)

domiciliée à

Vuarens

née à

Vuarengel, près Vuarens

le vingt-sept avril

mil neuf cent trois

fille de

Waeber, Gaspard, agriculteur

et de

Marie née Cruchon, sa femme, les deux

à Vuarens

Comme témoins :

1. Buffat Alfred, agriculteur à Vuarens

2. Barbey Constant " " à Vuarens

Les publications ont eu lieu à Vuarens le trente-un août et
à Courtepin le quatre septembre, mil neuf cent
vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarens, le vingt-un septembre, mil neuf
cent-vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissances des époux
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Vuarens et de Courtepin

Les époux :

Buffat Albert.
Buffat Waeber Marie.

Les témoins :

Buffat Alfred
Barbey Constant

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Courtepin, (Fribourg)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 10Clavel et FavreN^o de 21 novembre 1923

Le Préfet

Luy Courmes
subst.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Vincent-Emile

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Oulens _____ domicilié àQuarrens _____ né àOulens _____ le deux juin __________ mil huit cent nonante sept _____ fils deClavel, François-Jules, décédé _____ et deAlice née Buffat, sa femme _____à Quarrens _____2. Favre, Elisa-Marie

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Goumoëns-la-Ville _____ domiciliée àGoumoëns-la-Ville _____ née àGoumoëns-la-Ville _____ le six mai __________ mil neuf cent deux _____ fille deEdouard, Favre, agriculteur _____ et deConstance-Maria née Jaquier, sa femme _____à Goumoëns-la-Ville _____

Comme témoins :

1. Elise Monnier, à Quarrens _____2. Mélanie Jurod, à Quarrens _____Les publications ont eu lieu à Quarrens, Oulens et Goumoënsla-Ville, le vingt-cinq septembre, mil neuf centvingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens _____, le neuf octobre, mil neuf centtrois _____

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux

une promesse de mariage

et actes de publications de

mariages de QuarrensOulens et Goumoëns-la-Ville

Communiqué à l'officier de l'état

civil à Echallens _____

Les époux :

Clavel VincentClavel Elisa

Les témoins :

Elise MonnierM. Jurod

L'officier de l'état civil : ...

E. Buffat

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelet Constant

célibataire, agriculteur

originaire de Leyres et Fossens domicilié à
Quarrens né àBioley-Orjulaz le vingt-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils deLouis Pelet et deEmma-Lina née Pelet, sa femme.

et les deux décidés

2. Brot Rose

célibataire

ménagère

originaire de Quarrens et de Lausanne domiciliée à
Quarrens née àQuarrens le vingt-deux octobre
mil neuf cent deux fille deFritz Brot, agriculteur et deLucie née Jaccard, sa femme, les deuxà Quarrens

Comme témoins :

1. Jules Martin, agriculteur au Vilaret rive Belmont2. Marthe Pelet, à VeveyLes publications ont eu lieu à Quarrens le trente novembre
Lausanne le trente novembre et à Leyres et Fossens
le trois décembre, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le vingt-deux décembre, mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :

extrait de naissance de l'époux
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage de Quarrens,
Lausanne et Leyres et Fossens

Les époux :

Pelet ConstantPelet Rose

Les témoins :

Martin Jules.Marthe Pelet.

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué aux officiers de
l'état civil de Lausanne
et de S. GeorgesNo 11
Pelet et Brot

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 11 à la page 95 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923

originaire de Les deux doubles du présent registre domicilié à sont conformes. Ce que nous certifions né à Vuarrens le 31 décembre 1923

mit cont l'officier de l'état civil fils de E. Buffat et de



2. Un double a été remis le 10 janvier 1924 à l'autorité cantonale, en vertu de

originaire de l'article 14 de la loi du 25 février 1910 domiciliée à Vuarrens le 10 janvier 1924 née à

mit cont l'officier de l'état civil fille de E. Buffat et de



Comme témoins :

- 1. _____
- 2. _____

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 1
Buffat et
Chierry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat François Louis
célibataire, agriculteur

originaire de Yverrens domicilié à
Yverrens né à
Yverrens le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François Buffat, décédé et de
Elise née Auberson, sa veuve à Yverrens

à
2. Chierry Rose-Léa
célibataire

ménagère
originaire de Yverrens domiciliée à
Yverrens née à
Yverrens le vingt-six mars
mil neuf cent fille de
Chierry Ernest et de
Ada née Menétray, sa femme, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. Henri Buffat, agriculteur, à Yverrens
2. Alice Buffat, à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Yverrens le seize janvier
mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre, une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le premier février mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage
et acte de publication de mariage
de Yverrens

Communiqué

Les époux :

Louis Buffat
Léa Buffat

Les témoins :

Henri Buffat
Alice Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 2
Lüthi et Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüthi Fritz, célibataire, agriculteur

originaire de Landiswil, (Berne) domicilié à Essertines né à

Aeffligen, (Berne) le dix-sept mai mil neuf cent

Johann Lüthi, décédé fils de et de Elisabeth née Walther, sa veuve à Kirchberg.

à
2. Barraud Emilie-Marthe célibataire

ménagère originaire de Essertines domiciliée à Essertines née à

Essertines le vingt-trois novembre mil neuf cent deux

Louis Barraud, agriculteur à Essertines fille de et de Mline Emilie née Gattabin, sa femme,

à Essertines

Comme témoins :

1. Elise Lotterat, à Lausanne, ménagère
2. Blanche Monnier, à Yverrens, ménagère

Les publications ont eu lieu à Essertines le premier et à Biglen le deux août, mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens le vingt-six septembre, mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

l'extraits de naissance des époux, promesse de mariage et actes de publication de mariage de Essertines et Biglen

Les époux :

Lüthi Fritz.
Lüthi Emilie Marthe

Les témoins :

E. Lotterat
B. Monnier.

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état civil à Biglen,

Registre des mariages A.

N^o 3
Buffat et Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Paul-Georges
célibataire, agriculteur

originaire de Yverrens domicilié à
Yverrens né à
Yverrengel rière Yverrens le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Buffat Emile, décédé et de
Marie-Elisa née Buffat, sa veuve
à Yverrens

2. Guignard Susanne
célibataire
ménagère

originaire de Bottens et de l'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Lailly le vingt-six juin
mil neuf cent deux fille de
Guignard, Constant, Emile manoeuvre maçon et de
Marie née Lerrin, sa femme, à Lailly
à _____

Comme témoins :

1. Emile Buffat, agriculteur à Yverrens
2. Elise Buffat, ménagère, à Yverrens

Les publications ont eu lieu à Yverrens et l'Abbaye le deux
et à Bottens et Lausanne le trois octobre, mil-
neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le dix-huit octobre, mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Yverrens, l'Abbaye
Bottens et Lausanne

Les époux :

Paul Buffat
Suzanne Buffat

Les témoins :

Emile Buffat
Elise Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Bottens,
l'Abbaye et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 4
Barraud et Falquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Paul
célibataire, agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Barraud, agriculteur à Essertines et de
Mme Emilie née Gallabin, sa femme, décédée
à _____

2. Falquet Blanche-Alice
célibataire
sans profession
originaire de La Pray domiciliée à
Epautheyres, commune de Essertines née à
Correvon le dix-neuf avril
mil neuf cent trois fille de
Jules Auguste Falquet, décédé et de
Jenny Louise née Delacrétaz, sa veuve, à Epautheyres
à _____

Comme témoins :

- 1. Elise Monnier, ménagère à Vuarrens
- 2. Héli Jaunin, agriculteur à Fey

Les publications ont eu lieu à Essertines le douze et à La Pray
le treize décembre, mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le vingt-six décembre, mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de mariage
de Essertines et La Pray.

Les époux :

Paul Barraud
Blanche Barraud

Les témoins :

Elise Monnier
H. Jaunin
L'officier de l'état civil :
E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état civil à Romainmotier

Le numéro 4, à la page 100, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Le deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Vuarrens le 31 décembre 1924

L'officier de l'état civil
E. Buffat.



Un double a été remis le 5 janvier 1925 à l'autorité cantonale, en vertu de l'article 14 de la loi du 25 février 1910.

Vuarrens le 5 janvier 1925

L'officier de l'état civil
E. Buffat.



Registre des mariages A.

No 1
Gonin et Terretten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin, Charles-Robert
célibataire, agriculteuroriginaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le vingt-huit avril
mil neuf cent deux fils deJean-François, Gonin et de
Adèle-Tha, née Carrel, sa femme, les deux décédés
à2. Terretten, Inès-Julie
célibataire, ménagèreoriginaire de Pussy domiciliée à
Oulens, près Echallens née à
Villars-Pussy le quatre octobre
mil neuf cent un fille deJules-Louis, Terretten, cafetier et de
Hélène, née Chevalier, sa femme, les deux
à Oulens

Comme témoins :

- 1.
- Louis Terretten, cafetier à Oulens
-
- 2.
- Henri Mayor, agriculteur à Oulens

Les publications ont eu lieu à Essertines le dix-huit, à Oulens
le dix-neuf et à Pussy le vingt janvier mil neuf
cent vingt-cinqAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Quarrens, le six février mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

extrait de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de mariage
de Quarrens, Oulens et Pussy.

Les époux :

Ch. Gonin
Inès Gonin Terretten

Les témoins :

L. Terretten
H. Mayor

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Echallens et de
La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 2

Gonin Marcel et
Ducres Blanche Augusta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Marcel
célibataire, agriculteur

originaire de Essertines domicilié à
Essertines né à
Essertines le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-six-neuf fils de
Robert Gonin, agriculteur à Essertines et de
Marie Augustine Emma, née Morier, sa femme, décédée
à _____

2. Ducres Blanche Augusta
célibataire

sans profession
originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Bière le vingt, mai

mil neuf cent deux fille de
Ducres Charles Henri, agriculteur et de
Marie Melanie née Lecoultra, sa femme
à Essertines

Comme témoins :

1. Gonin Rachel, à Essertines
2. Ducres Charles, agriculteur à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-neuf avril
mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le seize mai, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance
une promesse de mariage
et date de publication de Essertines

Communiqué _____

Les époux :

Gonin Marcel
Gonin Blanche

Les témoins :

Ducres Charles
Gonin Rachel

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

N^o 3
Chaillet vs. Feller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chenit et de La Côte aux Teés domicilié à
 Essertines né à
 Essertines le six novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
 Louis Chaillet agriculteur à Essertines et de
 Eugénie née Gonin, décédée

à
 2. Feller Emma Julia
 célibataire
 ménagère
 originaire de Noflen, (Barne) domiciliée à
 Villaret rière Belmont née à
 Lützelglüh, (Barne) le dix-huit juin
 mil neuf cent fille de
 Jules Feller et de
 Emma née Küni, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Marguerite Feller, au Villaret
2. Walter Fawer, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-un, au Chenit
 le vingt-deux, à La Côte aux Teés, Belmont et Kirchdorf
 le vingt-trois mai, mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le six juin, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

extraits de naissances des époux
 une promesse de mariage et
 actes de publications de mariage
 de Essertines, de Chenit, de La Côte
 aux Teés, de Belmont et de
 Noflen

Les époux :

Jules Chaillet
Emma Chaillet
Feller

Les témoins :

Marguerite Feller Villaret
Walter Fawer Essertines

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

du 25. V. 25
 La Roche
 à L'Alpe

Registre des mariages A.

N^o 4
Fawer et Feller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fawer Walter _____
célibataire, vacher _____originaire de Münchenwiler, (Berne) _____ domicilié à
Essertines, _____ né à~~Essertines~~ Münchenwiler le dix-huit juillet _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

John Fawer, agriculteur _____ et de

Rosina née Fabnachet, à Montilier, Fribourg

à _____

2. Feller Marguerite. Mina _____
célibataire, couturière _____originaire de Noflen, (Berne) _____ domiciliée à
Villaret-rive Belmont _____ née à

Berne _____ le neuf octobre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Feller Julius, décédé _____ et de

Emma née Hüni, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Elise Monnier à Quarens _____

2. Blanche Monnier à Quarens _____

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt-sept et à
Münchenwiler, Noflen et Belmont le vingt-neuf septembre
mil neuf cent vingt-cinq. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Quarens _____, le seize octobre, mil neuf cent vingt
cinq. _____

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
et promesse de mariage et
actes de publication de mariages
de Münchenwiler, Essertines, Noflen
et Belmont _____

Les époux :

Walter Fawer
Marguerite Fawer

Les témoins :

Elise Monnier
Blanche Monnier.Communiqué aux officiers de l'état
civil de Münchenwiler, Kirchdorf
et Belmont. _____

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Registre des mariages A.

Form. 1.

N^o 5
Collet et
Nicolas dit Felix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Lucien-John
célibataire, agriculteur

originaire de Lenthéricaz et de Suchy domicilié à
Nonfours rière Essertines né à
Nonfours le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Louis Collet, agriculteur et de
Alice-Louise née Jaccard, sa femme
à Nonfours

2. Nicolas dit Felix, Marie-Esther
célibataire

sans profession
originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel domiciliée à
Biemme née à
Biemme le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Nicolas dit Felix, Daniel-Paul-Emile, mécanicien et de
Jenny-Julie née Ferrer
à Biemme

Comme témoins :

1. Mathilde Ferrer à Essertines
2. Onésime Gonin, agriculteur à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines, le dix-sept, octobre
à Lenthéricaz, Biemme, La Sagne et des Ponts-de-Martel
le dix-neuf et à Suchy le vingt octobre, mil neuf
cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le six novembre, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage en faveur
de la fiancée, une promesse de
mariage des fiancés et actes de
publication de mariage, de
Essertines, Lenthéricaz, Biemme,
La Sagne, des Ponts de Martel
et Suchy

Les époux :

John Collet
Esther Marie Collet Nicolas

Les témoins :

Mathilde Ferrer
Onésime Gonin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lenthéricaz, Belmont, La Sagne,
des Ponts de Martel et de Biemme.

Le numéro 5 à la page 105
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1925. Les deux
doubles du présent registre sont
conformes. Ce qui nous certifie.
Quarrens 31 décembre 1925.
L'officier de l'état civil
E. Buffat.



Un double a été remis le 6
janvier 1926, à l'autorité cantonale,
en vertu de l'article 14 de la loi
du 25 février 1910.
Quarrens le 6 janvier 1926.
L'officier de l'état civil
E. Buffat.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Bujard et Lesquereux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bujard, Alfred-Edmond
 célibataire
 charpentier
 originaire de Riez et de Lutry domicilié à
Yverrens né à
Urdin le onze mars
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Susanne née Bujard, décédée et de

2. Lesquereux, Cécile
 célibataire
 ménagère
 originaire de Loche domiciliée à
Lausanne née à
Coffrane (Nuchâtel) le quatorze février
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Lesquereux, Jules-Crnest et de
Cécile-Amanda née Grandjian-Lorenoud-Comtesse,
 à tout deux décédés

Comme témoins :

1. Elise Monnier
2. Henri Monnier, tous deux à Yverrens,

Les publications ont eu lieu à Yverrens le treize, à Lausanne et
Lutry le quatorze et à Riez et Le Loche le quinze
décembre, mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le neuf janvier, mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
 une promesse de mariage et
 actes de publication de mariage
 de Yverrens, Lausanne, Lutry, Riez
 et Le Loche

Les époux :

Ed Bujard
Cécile Bujard

Les témoins :

Elise Monnier
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

E. Buffet

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Lutry,ully, Lausanne
 et Le Loche.

Registre des mariages A.

N^o 2
Menétray et Lior

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, Héli-Alfred
célibataire, négociant

originaire de Loliez-le-Grand domicilié à
Lailly né à

Lailly le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Menétray Héli, décédé et de
Julie née Terrin, sa veuve à Lailly

à
2. Lior, Louise-Julie
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Lailly domiciliée à

Lailly née à
Lailly le vingt-neuf janvier
mil neuf cent sept fille de

Aimé Lior, agriculteur et de
Hélène-Louise née L'éclair, sa femme

à Lailly

Comme témoins :

1. Agénor Menétray, agriculteur à Lailly
2. Aimé Lior, agriculteur à Lailly

Les publications ont eu lieu à Lailly le vingt-quatre et à
Loliez-le-Grand le vingt-cinq mars, mil neuf
cent-vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le dix avril, mil neuf cent, vingt
six

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
autorisation de mariage en
faveur de la fiancée,
une promesse de mariage
et actes de publication de mari-
age, de Lailly et Loliez-le-Grand.

Les époux :

H. Menétray
Louise Menétray-Lior

Les témoins :

Agénor Menétray
Aimé Lior

L'officier de l'état civil :

S. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Loliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N° 3

Guidoux et Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidoux Francis Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Bronay

domicilié à

Lailly

né à

Laillyle seize mai

mil neuf cent un

fils de

Guidoux, Emile Eugène, ancien instituteur

et de

Emma Nancy née Léclore, sa femmeà Lailly2. Chevalley Méry Vilma

célibataire

ménagère

originaire de Chierrens

domiciliée à

Orzens

née à

Orzensle dix-huit avril

mil neuf cent trois

fille de

Louis Chevalley, agriculteur

et de

Julie Jenny née Gindroz, sa femmeà Orzens

Comme témoins :

1. Eugène Thierry, agriculteur à Vuarrens2. Berthe Thierry, à Vuarrens.Les publications ont eu lieu à Lailly le trois, à Chierrens le quatre et à Bronay et Orzens le cinq mai, mil neuf cent, vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le dix-neuf mai, mil neuf cent, vingt-six.

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Lailly, Bronay, Orzens et
Chierrens

Les époux :

Francis Guidoux
Méry Guidoux

Les témoins :

Eug. Thierry
Berthe Thierry

L'officier de l'état civil :

E. BuffetVu par le Procet
le 29.11.26
A. L. GuinCommuniqué aux officiers de l'état
civil de Orzens, Dormeloze et
St-Bertrand.

Registre des mariages A.

N^o 4
Gagnaux et Laurent.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gagnaux, Fernand. Albert. Joseph

célibataire

agriculteur

originaire de La Yvonnaise (Fribourg) domicilié à

Vuarrens né à

Murist le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean Philibert Gagnaux, carrier à Murist et de

Marie Berthe née Bise, sa femme à Estavayer

à

2. Laurent, Alice-Emma

célibataire, ménagère

originaire de Fey domiciliée à

Fey née à

Fey le trente novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Laurent Gustave Simion, agriculteur et de

Marie dite Elise née Dessauges, sa femme

à

Fey

Comme témoins :

1. Philibert Gagnaux, carrier à Murist

2. Germaine Gagnaux à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Vuarrens et Fey le dix-sept

juillet et à La Yvonnaise le dix-huit juillet

mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le vingt août, mil neuf cent

vingt-six

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Vuarrens, Fey, et Murist (voir
La Yvonnaise.)

Les époux :

Gagnaux Fernand

Alice Gagnaux

Les témoins :

Ph. Gagnaux

Germaine Gagnaux

L'officier de l'état civil :

S. Buffet.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Murist et Fey.

Registre des mariages A.

N° 5

Lion en Chierreny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lion, Robert-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Chierrens

domicilié à

Chierrens

né à

Chierrensle seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Ernest Piot, agriculteur

et de

Marie Isaline née Bignens àà Chierrens2. Chierreny Mariette-Valentine

célibataire

sans profession

originaire de Quarrens

domiciliée à

Quarrens

née à

Quarrensle vingt-trois mars

mil neuf cent six fille de

Paul Chierreny, agriculteur à Quarrens

et de

Gene Berthe née Girardet.

à _____

Comme témoins :

1. A. Piot, agriculteur à Chierrens2. L. Berzin, syndic à Chierrens.Les publications ont eu lieu à Chierrens et à Quarrens le
quatre septembre, mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le vingt-deux septembre, mil
neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Autorisation de mariage
de l'officier de l'état civil à
St-Cierge

Les époux :

R. Piot
V. Piot

Les témoins :

P. Piot
P. Berzin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.Communiqué à l'officier de
l'état civil à St-Cierge.

Registre des mariages A.

N^o 6
Auberson et Jakob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Aimé
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Essertines domicilié à
Epautheyres rière Essertines né à
Epautheyres le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Auberson, Alexis, agriculteur et de
Léa née Jakob, à Epautheyres
 à _____

2. Jakob Marie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Anet (Berne) domiciliée à
Anet née à
Anet le dix août
mil neuf cent un fille de
Jakob Robert, agriculteur et de
Maria Margarittha née Duscher,
 à Anet

Comme témoins :

1. Alfred Jakob, à Anet, agriculteur
2. Blanche Monnier, à Vuarens, ménagère

Les publications ont eu lieu à Essertines le trente et à Anet
le trente-un juillet, mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarens, le vingt-deux septembre,
mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Essertines
et Anet

Les époux :

Auberson Aimé
Marie Auberson

Les témoins :

Blanche Monnier
Alfred Jakob

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de
 l'état civil à Anet

Registre des mariages A.

N^o 7
Leclard et Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leclard Edward

célibataire, agriculteur

originaire de Lailly

domicilié à

Lailly

né à

Lailly

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Constant Leclard, maître-maçon

et de

Justine née Lasche, sa femme

à Lailly

2. Roy Marcelle Emilie

célibataire, ménagère

originaire de Premier

domiciliée à

Villars-Lussery

née à

Orbe, aux Granges

le cinq mai

mil neuf cent deux

fille de

Charles Auguste Roy, agriculteur

et de

Jenny-Henriette née Magnin, sa femme

à Villars-Lussery

Comme témoins :

1. Rose Leclard, à Lailly

2. Ferdinand, Métraux, à Quarens

Les publications ont eu lieu à Lailly le douze, à Premier
et à Villars-Lussery le treize, octobre, mil neuf cent
vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarens, le quatre novembre, mil neuf
cent vingt-six

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage
et actes de publication de mari-
age de Lailly, Premier
et Villars-Lussery

Les époux :

Edward Leclard
Marcelle Leclard

Les témoins :

Rose Leclard
Ferdinand Métraux

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
civil de La Sarraz, et de
Romainmôtier

Registre des mariages A.

N° Favey et Narbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favey, Lucien-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Lompaples et Eclépens domicilié à
Lompaples né àLompaples le vingt-huit février
mil neuf cent _____ fils deEmile David Favey, agriculteur et deHenriette née Viornet, sa femme
à Lompaples2. Narbel Marie

célibataire

ménagère

originaire de Yvarrens domiciliée à
Yvarrens née àYvarrens le onze octobre
mil neuf cent quatre fille deGustave Constant Narbel, agriculteur et deEugénie née Laurent, sa femme
à Yvarrens

Comme témoins :

1. R. Schoffer, à La Sarraz2. Louis Narbel à YvarrensLes publications ont eu lieu à Lompaples, à Eclépens et à
Yvarrens le deux octobre mil neuf cent vingt-six.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yvarrens le quatre novembre, mil neuf cent vingt
six

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage
à Yvarrens, de l'officier de l'état
civil de La Sarraz.

Les époux :

Favey
M. Favey

Les témoins :

R. Schoffer
L. Narbel

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué à l'officier de l'état
civil à La Sarraz

Registre des mariages A.

N° 9
 Zeder et
 Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeder, Alois - Walther
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Entlebuch, (Lucerne) domicilié à
Essertines né à
Lausanne le vingt-quatre septembre
mil neuf cent cinq fils de
Maria Zeder et de

à
 2. Gonin, Nelly - Lucie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Essertines le six juillet
mil neuf cent six fille de
François Gonin, agriculteur à Essertines et de
Julie née Gonin, décédée

Comme témoins :

1. Laure Gonin à Essertines
 2. Albert Gonin à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le neuf et à
Entlebuch le onze octobre, mil neuf cent vingt-
six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le quatre novembre, mil neuf
cent vingt-six

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Essertines et
Entlebuch.

Les époux :

Zeder Walther
Zeder Nelly

Les témoins :

Laure Gonin
et Albert Gonin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à Entlebuch

Registre des mariages A.

No 10
Brot et Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot Jules Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Quarrens et de Lausanne domicilié à
Quarrens né à
Quarrens le vingt-un décembre
mil neuf cent fils de
Brot Georges Alfred, agriculteur et de
Méry Augustine née Mermoud, sa femme
à Quarrens

2. Jaccard Anna Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Villars, Biercelin et Montaubion, Chardonney domiciliée à
Quarrens née à
Quarrens le six décembre
mil neuf cent un fille de
Jaccard Louis, agriculteur et de
Charlotte Léa née Lelet, sa femme
à Quarrens

Comme témoins :

- 1. Marthe Piot à La Sarraz
- 2. Louis Jaccard à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Quarrens, Lausanne le cinq et
à Villars, Biercelin et Montaubion, Chardonney le six novembre
mil neuf cent six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le quatre décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
une promesse de mariage
actes de publications de
mariage de Quarrens, Lausanne,
Villars, Biercelin et Montaubion,
Chardonney.

Les époux :
Jules Brot
Anna Brot Jaccard

Les témoins :
Marthe Piot
Louis Jaccard

L'officier de l'état civil :
E. Buffet

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Lausanne
St-Bertrand et Poliez-le-Grand.

Le numéro 10, à la page 115, est celui
de la dernière inscription faite dans l'année
1926. Les deux doubles du présent registre
sont conformes. Ce qui peut certifier
Quarrens le 31 décembre 1926



Officier de l'état civil
E. Buffet

Un double a été remis le 5 janvier
1927 à l'autorité cantonale, en vertu
de l'article 11 de la loi du 25 février 1910
Quarrens le 5 janvier 1927.

Officier de l'état civil
E. Buffet



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 7Bicholey et Chuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bicholey, Gustave-Edouard _____
 célibataire,
 agriculteur _____
 originaire de Bercher et Chesalles / Moudon domicilié à
Bercher _____ né à _____
 dit _____ le sept septembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Adolphe Bicholey, agriculteur _____ et de
Ida née Thomas _____
 à Bercher _____

2. Chuillard, Hélène-Lucie _____
 célibataire
 ménagère _____
 originaire de Froiderville _____ domiciliée à
Yvarrens _____ née à _____
 dit _____ le six août _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Auguste Chuillard, agriculteur _____ et de
Hélène née Laurent _____
 à Yvarrens _____

Comme témoins :

1. Bicholey Robert, agriculteur à Bercher _____
2. Chuillard Marguerite à Yvarrens _____

Les publications ont eu lieu à Bercher, Yvarrens le huit, à
Chesalles / Moudon et Froiderville le neuf mars
mil neuf cent vingt-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens _____, le vingt-six mars, mil neuf
cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
le mariage à Yvarrens
par l'officier de l'état civil
de St Georges. _____

Les époux :

Bicholey Gustave
Hélène Bicholey

Les témoins :

Bicholey Robert
Marguerite Chuillard

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de St Georges, Lucens,
et Froiderville le quatre

Registre des mariages A.

N^o 2Schwab et Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab Edouard

célibataire

mécanicien

originaire de Châtres domicilié à

Epautheyres rière Essertines né à

Layern le treize mars

mil neuf cent cinq fils de

Emile Schwab, condenseur et de

Jeanne Marie née Willommet, sa femme

à Layern

2. Auberson Emma-Florence

célibataire

ménagère

originaire de Essertines domiciliée à

Epautheyres rière Essertines née le

dit le dix-huit mars

mil neuf cent cinq fille de

Auberson Philippe-Auguste et de

Lina née Lienhard, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. Elise Monnier à Quarens

2. Léa Brot à Quarens ménagères

Les publications ont eu lieu à Essertines le treize, à Châtres le quinze mars, mil neuf cent, vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarens, le treize avril, mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Essertines et
de Châtres.

Les époux :

Schwab Edouard
Schwab Emma

Les témoins :

Elise Monnier
Léa BrotCommuniqué à l'officier de l'état
civil à Châtres.

L'officier de l'état civil :

L. Buffat

Registre des mariages A.

N° 3

Courvoisier et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier Jacques-Armand

célibataire

agriculteur

originaire de Donneloye domicilié àLailly né àLailly le six févriermil neuf cent un fils deCourvoisier William-Laul agriculteur et deCéline née Williamoz, sa femmeà Lailly2. Magnin, Blanche. Da

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles sur Charvornay domiciliée àCorcelles sur Charvornay née àdit le treize septembremil neuf cent trois fille deHéli Magnin, agriculteur et deLéa-Henriette née Golaz, sa femmeà Corcelles

Comme témoins :

1. Alfred Courvoisier, agriculteur à Vuarrens2. Alma Courvoisier, à VuarrensLes publications ont eu lieu à Lailly le treize, à Donne-loye et Corcelles sur Charvornay le quatorzeavril, mil neuf cent, vingt, sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le six mai, mil neuf cent, vingtsept

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de promesse de mariage

et actes de publication de

mariages de Lailly, Don-neloye et Corcelles

Les époux :

J. Courvoisier.Blanche Magnin

Les témoins :

Alfred CourvoisierAlma Courvoisier

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Donneloye
et Charvornay.

Registre des mariages A.

N^o 4
Zoni et Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zoni Giovanni - Gaetano
célibataire, peintre - décorateuroriginaire de Bieno, Province de Novare, (Italie) domicilié à
La Sarraz né à
Bieno le neuf septembre_____ mil neuf cent un _____ fils de
Zoni Angelo, cordonnier, décédé et de
Maria née Loscia, sa veuve
à Bieno, Italie.2. Gonin Laure
célibataire
ménagèreoriginaire de Essertines domiciliée à
Essertines née à
Epautheyres, commune de Essertines vingt-un août
_____ mil neuf cent cinq _____ fille deGonin, Paul-Ernest, agriculteur et de
Marie née Auberson, sa femme
à Essertines sur Yverdon

Comme témoins :

1. Marie Buffat, à Guarrens
2. Julien Gonin, agriculteur à Essertines.Les publications ont eu lieu à La Sarraz le vingt-quatre, à
Essertines le vingt-cinq ^{à Sarrax} et à Bieno, (Italie) le trente-
et-un mars Mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Guarrens, le douze mai, mil neuf cent vingt-
sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
le mariage à Guarrens,
de l'officier de l'état civil de
La Sarraz.

Les époux :

Gonin Laure
Laure Zoni

Les témoins :

Marie Buffat
J. Gonin

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué à l'officier de l'état
civil à La Sarraz et au
Consul d'Italie à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 5
Gindroz et Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gindroz, Jean-Daniel

célibataire

cordonnier

originaire de Montpreveyres domicilié àAvants sur Montreux, Châtelard né àChailly, Châtelard le quatorze octobre

mil neuf cent deux fils de

Daniel Gindroz, charretier et deEmma née Gaudinaux Avants2. Monnier Blanche

célibataire,

ménagère

originaire de Arnex sur Orbe domiciliée àYvarrens née àÉvent, rière Orbe le dix-huit juillet

mil neuf cent deux fille de

Henri Monnier, cafetier, à Yvarrens et deEugénie née Borgeaud, décédée

à

Comme témoins :

1. Laure Gindroz à Morges2. Henri Monnier, agriculteur à YvarrensLes publications ont eu lieu au Châtelard-Montreux le vingt-six,
à Arnex, et Yvarrens le vingt-six et à Montpreveyres
le vingt-sept avril, mil neuf cent vingt-vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvarrens le quatorze mai, mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Montreux
de célébrer le mariage à
Yvarrens

Les époux :

Gindroz Daniel
Blanche Gindroz

Les témoins :

Laure Gindroz
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

S. BuffatCommuniqué aux officiers de
l'état civil de Montreux
Corcelles-le-Jorat et Arnex

Registre des mariages A.

N° 6
Blanche et
Flaction

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flaction Alois-Louis
célibataire,
agriculteur
originaire de Gressy domicilié à
Epautheyres commune de Essertines né à
Epautheyres le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Flaction Justin-Ernest, agriculteur à Epautheyres et de
Pa. Céline née Chaillet, sa femme, décédée

à
2. Blanche
célibataire
ménagère
originaire de Lignerolles et Ballaigues domiciliée à
Orzens née à
Orzens le douze mars
mil neuf cent fille de
Louis Flaction, agriculteur et de
Elisa née Guichard, sa femme
à Orzens

Comme témoins :

- 1. Alfred Chierry, agriculteur à Quarrens
- 2. Lina Chierry, à Quarrens

Les publications ont eu lieu à Essertines, Lignerolles, Ballaigues
le quatre, et à Gressy et Orzens le six mai, mil neuf
cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens, le (20 mai) vingt mai, mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage, Essertines, Gressy
Orzens, Lignerolles et Ballaigues.

Les époux :

Alois Flaction,
Blanche Blanche

Les témoins :

Alfred Chierry,
Lina Chierry

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

En a Suarungel
le 10 Juin 1927
Autographe

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Chevalley et Décorges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Chevalley Arnold

célibataire

charron

originaire de Denezzy domicilié à

Essertines né à

Oppens le vingt-neuf octobre

mil neuf cent

fils de

Albert Chevalley, maréchal à Oppens et de

Marie Louise née Deppiereaz, à Oppens

à

2. Décorges, Susanne-Madeleine

célibataire

ménagère

originaire de Layerne domiciliée à

Essertines née à

Essertines le huit août

mil neuf cent cinq

fille de

Jules-Gustave, Décorges, charron et de

Lucie née Ducrot, sa femme

à Essertines

Comme témoins :

Héli Arnold, Chevalley, agriculteur à Oppens

Florence Décorges, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le dix-huit, à Layerne
 le dix-neuf et à Denezzy le vingt juillet, mil neuf
 cent, vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oppens le treize août, mil neuf cent
 vingt-sept

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
 une promesse de mariage
 et actes de publication de
 mariage de Essertines
Layerne et Denezzy

Les époux :

Arnold Chevalley
Suzanne Chevalley

Les témoins :

Florence Décorges
Héli Chevalley

L'officier de l'état civil :

S. Buffet

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Denezzy et Layerne

Registre des mariages A.

N^o 8
 Bonjour et Bonjour
 née Decroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Edmond, Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Blonay

domicilié à

Nonfoux rière Essertines

né à

Yverdon le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jean Rodolphe, Bonjour employé à la ville d'Yverdon et de

Julie Alice née Marguerat, Jicéde

à

2. Bonjour née Decroux, Marie-Louise

veuve de Bonjour, Georges, Edouard, dès le 29 juillet 1926

ménagère

originaire de Blonay

domiciliée à

Nonfoux rière Essertines

née à

Lers-Yussy, Haute Savoie le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Joseph Decroux, maréchal et de

Clémentine née Crotet, sa femme, les deux

à Lers-Yussy

Comme témoins :

1. René Bonjour, agriculteur à Quarens

2. Henri Monnier, hôtelier à Quarens

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt et à Blonay
 le vingt-deux août, mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarens le huit septembre, mil neuf
 cent, vingt-sept

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
 acte de décès de Bonjour Georges-
 Edouard; une promesse de
 mariage et actes de publica-
 tion de mariage de Blonay
 et de Essertines.

Les époux :

Bonjour Edmond.
 Bonjour Marie Louise

Les témoins :

Bonjour René
 Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à St-Légier

Registre des mariages A.

N^o 9
Bovet et Lambelen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Bovet, Aimé-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Lutry, Yillette et Luidoux domicilié à

Lailly né à

Lailly le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules Bovet, agriculteur et de

Ida, née Meylan, sa femme

à Lailly

2. Lambelen, Esther-Germaine

célibataire

ménagère

originaire de Forel, (Lavaux) domiciliée à

Lailly née à

Ogens le dix-huit février

mil neuf cent quatre fille de

Ernest Lambelen, agriculteur et de

Rosine, née Lerrin, sa femme

à Lailly

Comme témoins :

1. Jules Bovet, agriculteur à Lailly

2. Aimé Bovet, agriculteur à Lailly

Les publications ont eu lieu à Lailly le dix-neuf, à Yillette et Forel le vingt et à Luidoux et Lutry le vingt-deux août, mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le huit septembre, mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de mariage
de Lailly, Lutry, Yillette,
Luidoux et Forel.

Les époux :

Aimé Bovet

Esther Bovet.

Les témoins :

Jules Bovet.

Aimé Bovet.

L'officier de l'état civil :

S. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de
Lutry, Lully, Chexbres et Forel

Registre des mariages A.

N° 10

Dumard et Dériaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumard Aloisveuf de Vérona née Dutoit des le 17 sept. février, mil neuf cent vingt-deux, employé de commerceoriginaire de Forel (Lavaux) et Villars. Mendraz domicilié à Moudon né àChexbres le trois juilletmil huit cent huitante-quatre fils de François-Louis Dumard, décédé et deMarie-Louise née Bersierà Moudon2. Dériaz Claire

célibataire, sans profession.

originaire de Baulmes domiciliée àLailly née àLailly le deux avrilmil huit cent quatre-vingt-seize fille de Dériaz, Louis-Auguste, agriculteur et deLucie née Mayorà Lailly

Comme témoins :

1. Lucy Dériaz, à Lailly2. Auguste Crembelland, musicien à Paris.Les publications ont eu lieu à Moudon le douze, à Forel, Villars-Mendraz, Baulmes, le treize août et à Lailly le quatorze août, mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le dix-sept septembre, mil neuf cent, vingt-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon pour célébrer le mariage à Yverrens.

Les époux :

Alois DumardClaire Dériaz

Les témoins :

Lucy DériazAuguste Crembelland

L'officier de l'état civil :

E. BuffatCommuniqué aux officiers de l'état civil de Lully, Chexbres, Forel, St-Geroges, Moudon et Baulmes

Registre des mariages A.

No 77

Schneider en Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider André

célibataire

sellier tapissier

originaire de Bätterkinden (Sane) domicilié àEssertines près Yverrens né àEssertines le vingt-neuf octobremil-neuf cent un fils deJean Schneider, sellier et deLina née Sutter, sa femme, les deux à Essertines

à

2. Besson, Cécile. Marie

célibataire

ménagère

originaire des Petits Bayards, Neuchâtel domiciliée àEssertines née àLausanne le dix-huit juinmil-neuf cent six fille deCharles-Edouard Besson employé aux C.F.F. et deCaroline née Golay, sa femme, les deuxà Lausanne

Comme témoins :

1. Bertha Schneider, couturière à Essertines2. G. Delessert, agent de Police à LausanneLes publications ont eu lieu à Bätterkinden le huit, à Essertines
et aux Bayards, le dix octobre, mil-neuf cent, vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverrens, le vingt-neuf octobre, mil-neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Essertines,
Bätterkinden et des Bayards

Les époux :

A. Schneider.
Cécile Schneider

Les témoins :

B. Schneider
G. Delessert.

L'officier de l'état civil :

E. BuffetCommuniqué aux officiers de
l'état civil de Bätterkinden
et des Bayards.

Registre des mariages A.

N° 12

Gonin et
Buffat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Julien
Célibataire

agriculteur

originaire de Cassettes / Yverdon domicilié à
Cassettes " " né à

Courmayeur / Cassettes le dix juin
mil neuf cent onze fils de

Gonin Paul Ernest agriculteur et de
Marie nie Huberson

à Cassettes / Yverdon.

2. Buffat Marie Elisabeth
Célibataire

ménagère

originaire de Maurrens domiciliée à
Maurrens née à

Maurrens le sept mai
mil neuf cent quatre fille de

Buffat Eugène agriculteur et de
Lina nie Schneider

à Maurrens

Comme témoins :

1. Buffat Frithe sans profession à Maurrens

2. Schneider J. agriculteur à Villars-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Cassettes / Yverdon le quatre
et à Maurrens le quatre novembre mil neuf
cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Maurrens le dix-neuf novembre mil
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés
une promesse de mariage
et actes de publication de
mariage de Cassettes et
de Maurrens.

Les époux :

Marie Gonin
J. Gonin

Les témoins :

B. Buffat
J. Schuier

L'officier de l'état civil :
Emile Buffat
délégué.

N° 13
Karbel et Kürsener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Karbel Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvarrens domicilié à
Yvarrens né à
Yvarrens le cinq mai
 mil neuf cent fils de
Gustave Constant Karbel, agriculteur et de
Eugénie née Laurent, sa femme à Yvarrens.

2. Kürsener Rosa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Küttigkofen, Soleure domiciliée à
Yvarrens née à
Küttigkofen le vingt-six juillet
 mil neuf cent cinq fille de
Franz Kürsener, tailleur et de
Lizza née Brunner, sa femme
 à Küttigkofen

Comme témoins :

1. Marie Favay, ménagère à Pompaples
 2. Berthe Karbel, ménagère à Yvarrens

Les publications ont eu lieu à Yvarrens le vingt-huit octobre
 et à Küttigkofen le premier, novembre, mil neuf cent
 vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yvarrens le vingt-cinq novembre, mil neuf
 vingt-sept

Pièces déposées :
 extraits de naissance des fiancés
 une promesse de mariage et
 actes de publication de mariage
 de Yvarrens et de Küttigkofen.

Les époux :
Rosa Karbel
Louis Karbel

Les témoins :
Marie Favay.
Berthe Karbel.

L'officier de l'état civil :
S. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Delémont (Soleure)

Le numéro 13, à la page 128, est celui
 de la dernière inscription faite dans
 l'année 1927. Les deux doubles du présent
 registre son conformes.

Ce que nous certifions.
Yvarrens le 31 décembre 1927.
 l'officier de l'état civil
S. Buffat.



Un double a été remis le
 5 janvier 1928 à l'autorité
 cantonale en vertu de l'article
 14, de la loi du 25 février 1910.
Yvarrens 5 janvier 1928
 l'officier de l'état civil
S. Buffat.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne 1927 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1
Menétray en Lahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, Paul-Gustave _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Poliez-le-Grand _____ domicilié à

Lailly _____ né à

Stagnières _____ le vingt-trois juin _____

mil neuf cent trois _____ fils de

Alfred Menétray, agriculteur _____ et de

Jenny-Lélie née Grasset, sa femme _____

à Lailly _____

2. (M^{lle}) Lahud, Hélène _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Orzens _____ domiciliée à

Lailly _____ née à

Lailly _____ le treize septembre _____

mil neuf cent un _____ fille de

Siméon Albert, Lahud, agriculteur _____ et de

Emma née Bruchet, sa femme _____

à Lailly _____

Comme témoins :

1. Suzanne Leroy, à Orzens _____

2. Louis Leroy, agriculteur, à Orzens. _____

Les publications ont eu lieu à Lailly le neuf, à Poliez-le-Grand et Orzens le six mars, mil neuf cent vingt-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrent _____, le (24 mars) vingt-quatre mars _____
mil neuf cent vingt-huit _____

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publications de
mariage, de Lailly, Poliez-
le-Grand et Orzens _____

Les époux :

Paul Menétray
Hélène Menétray-Lahud _____

Les témoins :

Suzanne Leroy
Louis Leroy _____

L'officier de l'état civil :

E. Buffet _____

dupont Bessin
18. 4. 28
Le 28/4

Registre des mariages A.

N° 2

Gaille et Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille, Germain-Louis
célibataire, agriculteuroriginaire de Provence domicilié à
Provence né à
Provence le dix maimil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François-Louis, Gaille, décédé et de
Rose-Adèle née Grize
à Provence2. Gonin, Marie-Elisabeth
célibataire
couturièreoriginaire de Essertines, (Schallens) domiciliée à
Essertines née à
Essertines le vingt-six aoûtmil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules Gonin et de
Julie Fanny née Duberson
à les deux décédés

Comme témoins :

1. Paul Gonin, agriculteur à Essertines
2. Elise Gonin, ménagère à EssertinesLes publications ont eu lieu à Provence le deux et à Essertines
le quatre avril, mil neuf cent vingt-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vuarrens, le vingt-huit avril, mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Provence
pour célébrer le mariage
à Vuarrens

Les époux :

Gaille Germain
Gaille Marie

Les témoins :

Paul Gonin
Elise Gonin

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.Communiqué à l'officier de l'état
civil à Provence

Registre des mariages A.

No 3
Barbey et Eschannen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Robert

célibataire, agriculteur

originaire de Vuarrens

domicilié à

Vuarrens

né à

Vuarrens

le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Héli Barbey, agriculteur

et de

Marie Louise née Chierry, sa femme

à Vuarrens

2. Eschannen Elise

célibataire, ménagère

originaire de Wohlen, (Berne)

domiciliée à

Bäumliacker rière Wohlen

née à

Hinterkappelen rière Wohlen le vingt-trois août

mil huit cent nonante-sept

fille de

Jakob Eschannen, agriculteur

et de

Elise née Zimmermann, sa femme à Wohlen

à

Comme témoins :

1. Emy Eschannen, ménagère à Wohlen

2. Auguste Buffat, agriculteur à Vuarrens

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le dix et à Wohlen le onze avril, mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuarrens, le douze mai, mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage
et certificats de publications
de mariage de Vuarrens
et Wohlen.

Les époux :

Robert Barbey.

Elise Barbey

&

Les témoins :

Emy Eschannen,

Auguste Buffat

L'officier de l'état civil :

E. Buffat

Communiqué à l'officier de l'état civil à Wohlen

Registre des mariages A.

N° 4
Hugonnet et Métraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonnet Ami-Lucien
 célibataire
 domestique agriculteur
 originaire de Chavannes sur le Veiron domicilié à
Lailly né à
Orbe le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Charles-François Hugonnet, décédé et de
Marianne Louise Eugénie née Leclerc, sa veuve.
 à Montcherand

2. Métraux Adèle
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lailly domiciliée à
Lailly née à
Mézery près Donneloye le quinze décembre
mil huit cent nonante-huit fille de
Alexis Métraux, agriculteur et de
Lucie née Genier, sa femme
 à Lailly

Comme témoins :

1. Paul Métraux, agriculteur à Lailly
 2. Yvonne Métraux, cuisinière à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lailly le douze et à Chavannes
sur le Veiron le treize juin (1928) mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le vingt-huit juin, mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux
une promesse de mariage et
actes de publications de mariage
de Lailly et Chavannes le Veiron

Les époux :

Ami Hugonnet
Adèle Hugonnet

Les témoins :

Métraux Paul
et Métraux Yvonne

L'officier de l'état civil :

E. Buffat.

Communiqué à l'officier de l'état
 civil à Grancy

Registre des mariages A.

No 5
Gehri et Sèchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehri Frédéric
célibataire, agriculteur

originaire de Worben, (Berne) domicilié à
la Robellaz, près Essertines, (Vaud) né à
Worben le vingt octobre

mil neuf cent huit fils de
Gehri John, charpentier et de
Mariel née Noy, sa femme
à Worben

2. Sèchard, Eva. Marie
célibataire
ménagère

originaire de Sullens, (Vaud) domiciliée à
la Robellaz, près Essertines née à
la Robellaz, Essertines le douze janvier

mil neuf cent huit fille de
Sèchard, Henri. Auguste, décédé et de
Emma. Louise née Imhof, sa veuve
à la Robellaz près Essertines

Comme témoins :

1. Georges Sèchard, agriculteur, la Robellaz
2. Mina Bovat, ménagère, près Villars le Terron

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Brügg le vingt-deux et à Sullens le vingt-trois octobre, mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quarrens le dix-sept novembre, mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

extraits de naissance des fiancés
une promesse de mariage
et actes de publications de mariage de Essertines, Brügg
et Sullens.

Les époux :

Fritz Gehri
Eva Marie Gehri

Les témoins :

Georges Sèchard
Mina Bovat

L'officier de l'état civil :

C. Buffat

Communiqué aux officiers de l'état civil de Brügg et Sullens

Registre des mariages A.


N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. "L'inscription portant le numéro 5 à la page 133 est la dernière inscription de l'année 1928. Les deux exemplaires de ce registre sont originaire de de tenue identique. Du 31 décembre domicilié à 1928, 1. né à

L'inscription portant le numéro 5 à la page 133 est la dernière ~~mise~~ de ce volume, numéro II. La suite de se trouve dans le volume numéro III, qui commence et de par le numéro 1 de l'année 1929. Du 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février


2. 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées originaire de par les nouvelles prescriptions. domicilié à Vuarrens le 31 décembre 1928. né à

mit  L'officier de l'état civil E. Buffat. fille de et de

Donné par le Préfet le 11.11.29 R. Aguer

Un double a été remis à l'autorité cantonale

Comme témoins : le 5 janvier 1929, en exécution de 1. l'article 14 de la loi du 25 février 1910 2. Vuarrens le 5 janvier 1929

Les publications ont eu lieu à  L'officier de l'état civil E. Buffat

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.


N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. "L'inscription portant le numéro 5 à la page 133 est la dernière inscription de l'année 1928. Les deux exemplaires de ce registre sont originaire de de tenue identique. Du 31 décembre domicilié à 1928, 1. né à

L'inscription portant le numéro 5 à la page 133 est la dernière ~~mise~~ de ce volume, numéro II. La suite de se trouve dans le volume numéro III, qui commence et de par le numéro 1 de l'année 1929. Du 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février

2. 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées originaire de par les nouvelles prescriptions. domicilié à Vuarrens le 31 décembre 1928. né à

mit  L'officier de l'état civil E. Buffat. fille de et de

Donné par le Préfet le 11.11.29 R. Aguer

Un double a été remis à l'autorité cantonale

Comme témoins : le 5 janvier 1929, en exécution de 1. l'article 14 de la loi du 25 février 1910 2. Vuarrens le 5 janvier 1929

Les publications ont eu lieu à L'officier de l'état civil E. Buffat



Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1875

1875

1875

1875

1875

A

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Auberson	1914 Julia	Essertines	6				
Auberson	1915 Amélie	"	14				
Auberson	1917 Jean	"	26				
Auberson	1918 Léon	"	35				
Auberson	1920 Charles	Essertines	37				
" "	Constant	" "	60				
Auberson	1922 Gustave	Essertines	82				
" "	Aimé	" "	111				
Auberson	1924 Emma Florence	Essertines	117				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Buffat	1914 André	Vuarrens	1	Becholey	1924 Gustave Edouard	Bercher Châtigny	116
" "	Fils Emile &	"	2	Bonjour	Edmond Louis	Blonay	123
Benev	Ruth Valérie	Valeyres Ursins	4	Bonjour née Decroy	Marie Louise	" "	123
Brot	1915 Louis	Vuarr. Lausanne	9	Bovet	Simé Louis	Ld. Vil. Luidoux	124
Blanc	Charles Louis	Lausanne	13	Besson	Cécile Marie	Bayard	126
Buffat	John Edouard	Vuarrens	14	Buffat	Marie	Vuarrens	127
Buffat Boray	Marie	Ursins-Chaniay	15	Barbey	1928 Robert	Vuarrens	131
Brechon	1916 Alfred	Ursins	16				
Brot	Rose Hélène	Vuarrens-Lausanne	16				
Bettens	Blanche Marie	Chamannesle Veillon	18				
Brot	Oscar	Vuarr. Laus..	24				
Barraud	Ida	Essertines	24				
Barraud	1918 Fidéli	Essertines	39				
Besson	Alfred	Chapelle	40				
Buffat	Esther Julie	Vuarrens	40				
Buffat X	Leon	"	41				
Brot	Emile François	Vuarrens Lausanne	42				
Buffat X	Henri Gustave	Vuarrens	44				
Bally	1919 Marie Emma	Chêne et Poque	53				
Buffat	Jules	Vuarrens	55				
Buffat X	1920 Allyse Edouard	" "	59				
Boray née Rouiller	Marquerite	Ursins-Chaniay	59				
Bernand	Mercedes	Bioley Magnoz	61				
Brot	1921 Marie	Vuarrens-Laus. 64					
Buffat X	Gustave	Vuarrens	65				
Buffat X	Marquerite	" "	65				
Bonzon	Marcel Alexis	Pompaples	67				
Brot	Clara Marquerite	Vuarr. Laus	67				
Barraud	Blanche Emma Chis	Essertines	69				
" "	Marius	" "	71				
Besson	Eugène Louis	Chapelle	72				
Brandt	1923 Alice	Oulens	87				
Barraud	Héli	Essertines	89				
Buffat	Albert Louis	Vuarrens	93				
Brot	Rose	" et Lausanne	95				
Buffat	1924 François Louis	Vuarrens	97				
Barraud	Emilie Marthe	Essertines	98				
Buffat	Laul Georges	Vuarrens	99				
Barraud	Léol	Essertines	100				
Bujard	1926 Alfred Edmond	Riez, Luby	106				
Brot	Gules Louis	Vuarr. Lausanne	115				
Becholey	Gust						

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower middle right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right section of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914						
Chaillot	Constant Louis	Goumoens la Ville	3				
	1915						
Chuard	Charles Gérard	Uvenches	11				
Chaillot	Rimé Jean	Goumoens la Ville	15				
	1916						
Curchod	Constant	Donnemarie	23				
Cretaz	Marie Julienne	Isérables	23				
	1918						
Cruchet	Louis Alfred	Railly	36				
Chaillot	Marie Elisa	la Côte aux Fies et	36				
Chaillot	Lina Honorine	Goumoens la Ville	38				
	1919						
Collet	Paul Emile	Pentheriaz Suchy	51				
	1921						
Courvoisier	Roger	Donneloye	63				
Crisinel	Cécile Elisa	Tenezzy	63				
Chaillot	Henri	Chemin de la Côte aux Fies	69				
Collet	Adèle	Suchy Pentheriaz	71				
" "	Lucie Marie	" " "	72				
	1922						
Chaillot	Armand	Chemin Côte aux Fies	73				
Coderey	Jeanne Fanny	Romanet	86				
	1923						
Collet	Robert	Suchy Pentheriaz	90				
Clavel	Féda Blanche	Oulent	92				
Clavel	Vincent Emile	" "	94				
	1925						
Chaillot	Jules	Chemin Côte aux F.	103				
Collet	Lucien John	Suchy Pentheriaz	105				
	1926						
Chevalley	Mery Vilma	Chierrens	108				
Courvoisier	Jacques Armand	Donneloye	118				
	1927						
Chevalley	Arnold	Tenezzy	122				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Dupuis	1914 Adele	Lenthéricaz	7				
Ducet	1915 Paul Albert	Estertines	12				
Doxat	1916 Eugène	Vareens	19				
De'sierraz	1918 Charles Eugène	Assens	32				
Déluche	Anna	Sarrouge	33				
Delespinasse	Jeanne	Eugy Sabaraz	41				
Ducet	1919 Elvina Blanche	Estertines	49				
Duvosin	1922 Héli Edouard	Fontanezier	76				
Dutoit	Berthe	Moudon, Neyraz	76				
Ducet	Clara-Hermanne	Estertines	78				
Deriaz	Lina	Baulmes	79				
Ducet	1925 Blanche Auguste	Estertines	102				
Décorges	1927 Susanne Madeleine	Layerna	122				
Jamard	Alois	Forêt Villars N.	125				
Deriaz	Clair	Baulmes	125				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Favre	1916 John Albert	Provence	21				
Favez	1918 Lucien	Narrens	43				
Falquet	1920 Ernestine Auguste	La Praz	60				
Fattebert	1922 Gabrielle Julie	Villars Bramard	77				
Favre	1923 Elisa Marie	Gournosins la Ville	94				
Falquet	1924 Blanche Alice	La Praz	100				
Feller	1925 Emma Julia	Hoflen	103				
Faver	Walter	Münchenwiler	104				
Feller	Marguerite Mina		104				
Favey	1926 Lucien Emile	Lompap. Salipens	113				
Flaction	1927 Blanche	Ligner. Ballaig.	121				

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher due to its lightness and the texture of the paper.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Gonin	1914 Alfred	Essertines	5				
Gruin	Louis	Gressy Belmont	6				
Gentzou	1915 Alice	Constantine	13				
Gander	1916 Rose Julie	Gessenay	19				
Gonin	Jean	Essertines	20				
Gonet	1917 Julie	Quarrens	25				
Gonin	Elisa	Essertines	26				
Goy	Georges Auguste	Vaulion	27				
Goy	Marie Louise	"	28				
Gonet	Elisa	Quarrens	29				
Gonin	Louis	Essertines	30				
Gruin	1918 Louis	Belmont	31				
Guignet	Nelly Marie	Essertes	31				
Guillet	Nelly Marie Marguerite Louise	Chêne Paquier	32				
Gonin	Simon Paul	Essertines	37				
Gonet	Marie Anais	Quarrens	43				
Gonin	1919 Ernest	Essertines	48				
Gardiol	Paul Maurice	Chabrey	52				
Gruin née Botton	Lina	Française	55				
Gonet	1920 Edmond Jaques	Quarrens	61				
Gonin	1921 Lucien	Essertines	66				
Girardet	Marie	Suchy	70				
Gonet	1922 Auguste Elie	Quarrens	75				
Gaille	Fritz	Provence	83				
Gruin	1923 Suzanne Blanche Renée	Gressy Belmont	89				
Guidoux	Marie Hortense	Cronay	90				
Gonin	Fernand Auguste	Essertines	92				
Guignard	Suzanne	Bottend l'Abbaye	99				
Gonin	1925 Charles Robert	Essertines	101				
" "	Marcel	" "	102				
Guidoux	1926 Francis Eugène	Cronay	108				
Gagnaux	Fernand Albert Joseph	Murist	109				
Gonin	Nelly Lucie	Essertines	114				
Gonin	1927 Laure	Essertines	119				
Gindroz	Jean Daniel	Montpreuxyres	120				
Gonin	Julien	Essertines	127				
Gaille	1928 Germain Louis	Provence	130				
Gonin	Marie Elisabeth	Essertines	130				
Gebri	Frederick	Bügg	133				

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1011
1012
1013
1014
1015
1016
1017
1018
1019
1020
1021
1022
1023
1024
1025
1026
1027
1028
1029
1030
1031
1032
1033
1034
1035
1036
1037
1038
1039
1040
1041
1042
1043
1044
1045
1046
1047
1048
1049
1050
1051
1052
1053
1054
1055
1056
1057
1058
1059
1060
1061
1062
1063
1064
1065
1066
1067
1068
1069
1070
1071
1072
1073
1074
1075
1076
1077
1078
1079
1080
1081
1082
1083
1084
1085
1086
1087
1088
1089
1090
1091
1092
1093
1094
1095
1096
1097
1098
1099
1100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jaguiet	1914 Elise	Trahins	2.				
Jaguiery	1916 Denise Louise	Démoret Moudon	17.				
Jaguiery	Suzanne Rosine,	Démoret, ^{Brenles}	22				
Jaguiet	1919 Valentine	Soumoins la Ville	50				
Jaton	1920 Léonie	Geney le Forat	57				
Johner	1922 Yvonne Renée	Korzes	82				
Jamin	Eugénie Elise	Fey Villars 6.	83				
1926 Jakob	Marie	1926 Euet	111				
Jaccard	Anna Lucie	Villars Chardon	115				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

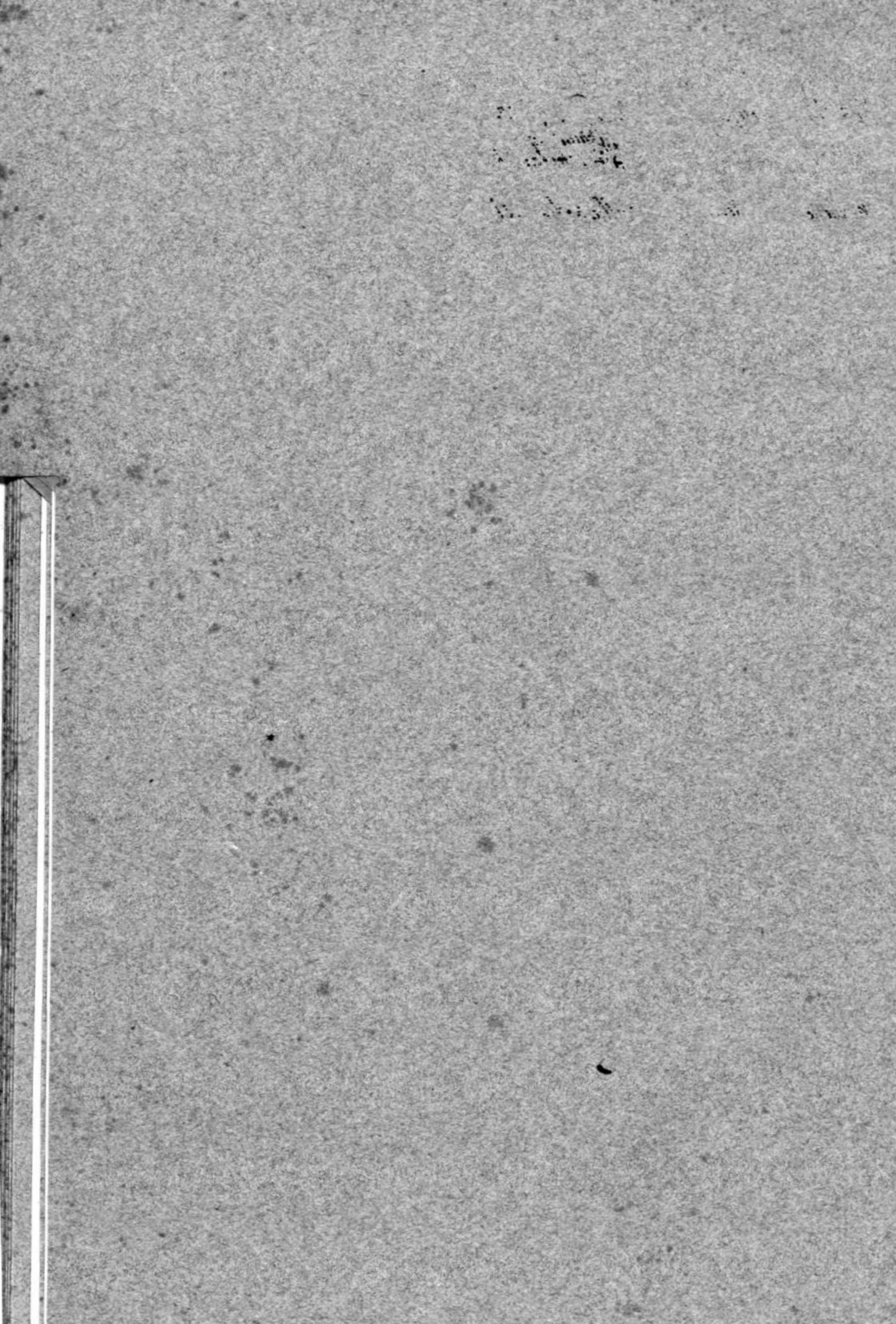
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hölliker	1918 Alfred	E-halwitz	33				
Kopp	1920 Rosine Madeline	Schlenberg Hiltshelm	58				
Kürdener	1924 Rosa	Küttigkofen	128				

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Laurent	¹⁹¹² Henriette	Fey	3				
Laurent	¹⁹¹⁵ Emile	Fey	10				
Laurent	¹⁹¹⁷ Anais	Fey	27				
Lemat	¹⁹¹⁸ Jules Henri	Sottens	45				
Lagnaz	¹⁹¹⁹ Lucien	St. Cierges	47				
Lavauchy	Mina Lucie	Savigny et Forel	48				
Lagnaz	¹⁹²² Alfred	St. Cierges	81				
Lavauchy	¹⁹²³ Ernest Henri	Savigny Forel	86				
Lambelet	Ernest Henri Ewald Henri	Forel	91				
Lütthi	¹⁹²⁴ Fritz	Landiswil	98				
Lesqueroux	¹⁹²⁶ Cécile	Le Locle	106				
Laurent	Alice Emma	Fey	109				
Lambelet	¹⁹²⁷ Esther Germaine	Forel	124				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1916						
Mérilla	Blanche Cécile	Levefille	20				
Miéville	Julia	Essertines	21				
	1917						
Menétray	Agénor Eugène	Poliz-le Grand	25				
	1919						
Monnier	Berthe	Arney	47				
Métray	Blanche Florence	Lailly	51				
	1921						
Magnemat	Albert Constant	Maution	68				
Miéville	Fernand	Essertines	70				
	1923						
Monnier	Emile	Arney	87				
	1926						
Menétray	Héli Alfred	Poliz-le Grand	104				
	1927						
Magrin	Blanche Yda	Corcelles-saithon.	118				
Monnier	Blanche	Arney	120				
	1928						
Menétray	Paul Gustave	Poliz-le Grand	129				
Métray	Adèle	Lailly	132				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include several lines of writing.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Narbel	Liz Blanche 1919	Vuarens	42				
Niquille	François Alexandre 1923	Charmey	49				
Nicolet dit Félix	Marie Esther 1926	La Sagne-Pont M.	103				
Narbel	Marie	Vuarens	113				
Narbel	Louis 1924	Vuarens	128				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P

Q

R

S

T

U

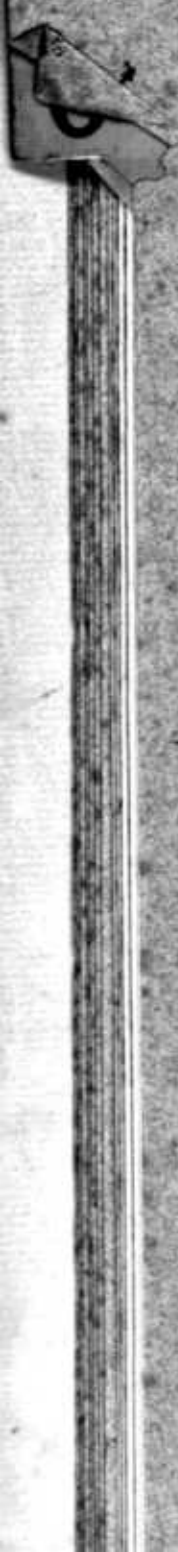
V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Perret	¹⁹¹⁴ Louis	Villard Biere	4				
Léclard	¹⁹¹⁵ Léa	Lailly	9				
Perrin	Marguerite	Lafelme	11				
Liot	¹⁹¹⁷ Jules Louis	Lailly	29 29				
Philippin	¹⁹¹⁸ Elise	Nauchâtel. Porcelles-b	37				
Lelet	Juliette Emma	Peyres et Possens	45				
Léclard	¹⁹¹⁹ Henri	Lailly	50				
" "	Germaine-Lydie	" "	52				
Liot	Héli	" "	53				
Perrin	Gustave Alfred	" "	54				
Lahud	Emma Eugénie	Ogens	54				
Léclard	¹⁹²² Cécilia	Lailly	74				
Liot	Marie	" "	75				
Léclard	René Aimé	" "	77				
" "	Louis Albert	" "	79				
" "	Armand	" "	80				
Litton	Helène-Louisa	Oppens	80				
Hister	Rosa	Brackswald	81				
Litton	¹⁹²³ Nicoly Emma Emilie	Oppens	83				
Liot	Jules Constant	Lailly	85				
Liot	Georges André Albert	" "	88				
Léclard	Léa	" "	91				
Lelet	Constant	Peyres et Possens	95				
Lerellen	¹⁹²⁵ Fried Julie	Lussery	101				
Liot	¹⁹²⁶ Louise Julie	Lailly	107				
Liot	Robert Louis	Chierrens	110				
Léclard	Edward	Lailly	112				
Planche	¹⁹²⁴ Alois Louis	Gressy	121				
Lahud	¹⁹²⁸ Hélène	Ogens	129				

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

132
The end
of the
world

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Rosa River	1918 Rosa	Walterswil	35				
Resin	Suzanne 1420	Gronay	39				
Rouiller me	1926						
Roy	Marcelle Emile	Premier	112				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Schneeberger	1914 Rosa	Niederöng	5				
Schiery	1917 Friedrich-Ernst	Bäbe-Ville	28				
Schneeberger	1921 Martha	Niederöng	66				
Schumacher	1922 Louis Daniel	Zweissimmen	78				
Simon	1923 Alice	Mauborget	88				
Schweib	1924 Edouard	Chietres	117				
Schneider	André	Bätterkinden	126				
Sichard	1928 Emma Marie	Sulleus	133				

T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Eschantz	1914 Marie	Sigriswil-Pailly	1				
Chorney	Heidi	Vulliens	2				
Chierry	1916 Paul	Quarrens	17				
Eschantz	Paul Constant	Pailly-Sigriswil	18				
Chorney	Eugene	Vulliens	22				
Hardy	1918 Louis	Quarrens	34				
Thomas	Berthe Louise	Fey	34				
Chierry	Alfred	Quarrens	38				
Chorney	Alice Adeline	Vulliens	44				
Chierry	1919 Emile	Quarrens	74				
Chierry	1924 Rose Léa	Quarrens	97				
Chierry	1926 Valentine	Quarrens	110				
Chuillard	1927 Hélène Lucie	Froiderville	116				
Eschannen	1928 Elise	Wohlen	131				



U
V
X
Y
Z

V

X

Y

Z

16
17
18

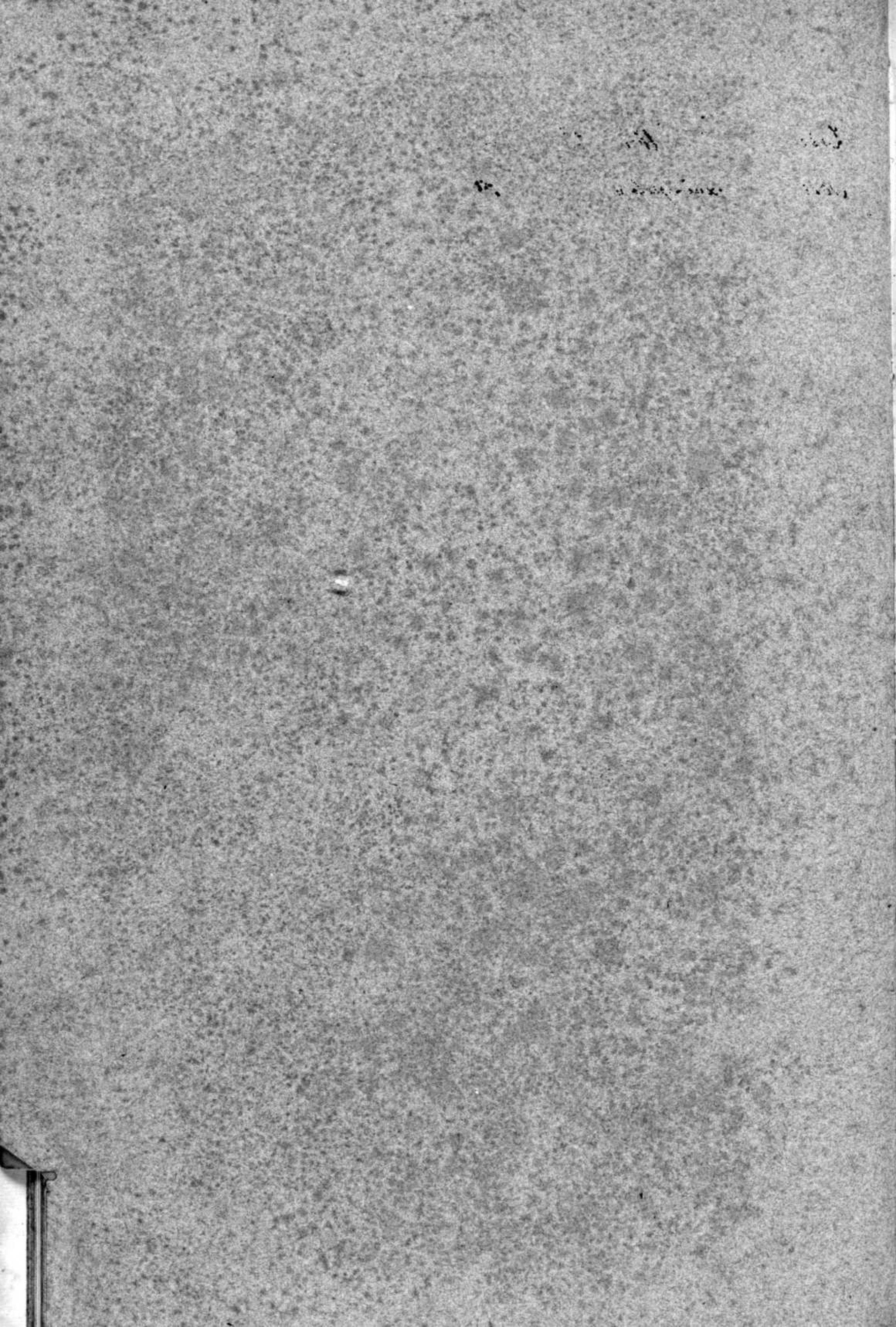
Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized in a list or table format with numbers on the left.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Vulliamoz	1915 Nancy	Orzènd	10		1917		
Kerly	Fanny Augustine 1917	Coralles	12	Wagnière			
Vallon	Berthe Odline 1920	Motoudin	30	Wagnière	1921 Samuel Ed. Eug.	Fey	61
Vulliamoz	Henni	Vuarcens	58	Wölfli	Marthe Hélène Marie	Schangnan	68
				Wagnière	1922 Frída Julie	Orzènd	73
				Waeber	1923 Marie Eugénie	Courtepin	93

W
V
X
Y
Z

X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1926						
Zeder	Alois Walther	Entlebuch	114				
	1927						
Zorri	Giovanni. Egetano	Bieno	111				

X
Y
Z

